PROCÈS VERBAUX DES ASSEMBLÉES GÉNÉRALES ORDINAIRE ET EXTRAORDINAIRE DE LA FFE 26 AVRIL 2020 10H00 PAR VISIO-CONFÉRENCE

Listes des présents

La liste des présents et représentés figure en annexe.

Serge AUBAILLY ouvre la séance en apportant quelques précisions quant à l'organisation de ces Assemblées Générales en visio-conférence.

ASSEMBLÉE GÉNÉRALE ORDINAIRE

1/ Allocution d'Isabelle LAMOUR

« Mesdames, Messieurs, Chers amis

Chers amis,
Bonjour à tous,

Permettez-moi avant toute chose de vous adresser ainsi qu'aux vôtres tous mes vœux de bonne santé.

Malheureusement certains membres de notre famille nous ont quittés récemment. Nous adressons nos plus chaleureuses pensées à leurs proches.

Nous traversons une crise sanitaire sans précédent et même lorsque nous avons renoncé à envoyer nos dernières équipes aux championnats d'Europe juniors de Porec en Croatie en février dernier, nous n'imaginions pas que cette pandémie prendrait une telle ampleur, obligeant à la fermeture de nos clubs, à annuler ou reporter nos compétitions, à nous confiner et assister parfois impuissants à ce chaos mondial.

Le bureau fédéral qui se réunit chaque semaine depuis le début de la crise essaie d'accompagner au mieux nos clubs et nos structures dans la gestion de cette période, communiquant sur les différentes dispositions mises en place dans le domaine de l'emploi notamment, répondant à de nombreuses questions qui se posent légitimement dans de telles circonstances.

Nous devons être réactifs, créatifs, nous devons garder le contact.
Le service com, les enseignants, les arbitres, les cadres techniques se mobilisent pour informer, animer, partager.

Des tables rondes sont organisées ainsi que des formations en ligne. De nombreuses actions comme « l'escrime à la maison » rencontrent de beaux succès. D'autres sont initiées au sein des clubs ce qui démontre le lien fort que nous avons avec nos pratiquants.

Parallèlement à cela, en lien étroit avec les comités régionaux et les cadres techniques, nous faisons un état des lieux dans les territoires, ce qui nous permet de travailler d'ores et déjà sur la rentrée.

Avant toute chose, il nous semble indispensable d'assurer une sécurité sanitaire optimale. Notre médecin fédéral Dominique HORNUS et la commission médicale dressent des procédures concernant notamment le matériel partagé et l'organisation des entraînements. Ces process seront diffusés aux clubs bien avant leur rentrée de manière à ce qu'ils puissent s'organiser.

Autre élément important, nous travaillons sur une campagne de communication adaptée, ciblée et renforcée afin d'accompagner cette rentrée 2020 qui ne sera pas celle que nous attendions.

Permettez-moi d'avoir une pensée pour les athlètes qui voient leur rêve olympique repoussé d'une année. Les résultats de la saison étaient plus qu'encourageants, 4 de nos équipes sont d'ores et déjà qualifiées et le sabre hommes et l'épée dames conservent toutes leurs chances.

PROJET

Nous allons faire en sorte que malgré ce report des JO, malgré la crise sanitaire grave que nous traversons, cette reprise se passe dans les meilleures conditions possibles pour nos licenciés, nos athlètes, nos structures et pour l'ensemble de nos clubs.

La gestion rigoureuse de la Fédération au cours des dernières années et le changement de siège il y a quelques mois nous permettent de travailler à un plan de relance ambitieux de l'escrime, dans toutes ses composantes afin de répondre aux circonstances actuelles mais aussi aux enjeux de demain. Nous souhaitons y mettre des moyens financiers importants à la hauteur des besoins et attentes de chacun.

Je laisserai à Serge et Patrick le soin de vous en expliquer les modalités financières.

Je vous parlais il y a un instant du siège, vous le savez, la Fédération est installée depuis janvier dernier à Noisy-le-Grand dans un environnement agréable et parfaitement sûr, parfaitement desservi, à 10 mn en voiture de la porte de Bercy et à 300m de la station de RER. De grandes entreprises y sont installées.

Nous n'en avons pas encore beaucoup profité mais les salariés, cadres et élus s'y sentent, et s'y sentirons réellement bien.

Cette opération nous a permis d'une part de désendetter totalement la Fédération, d'autre part de faire une économie de 15 000 euros par mois !

Nous entretenons des relations étroites avec le Ministère et l'ANS qui nous accompagnent dans nos actions au travers de la convention d'objectifs et du PSF. Les dossiers et différents appels à projets impeccablement façonné par la Direction Technique et les résultats de nos équipes de France nous permettent aujourd'hui d'être suivis à la hauteur de nos demandes.

Vous le savez, nous avions pris la décision de ne pas nous inscrire parmi les fédérations pilotes dans le cadre de l'attribution du PSF, ex-CNDS en 2019, estimant que l'expérience des structures engagées dans ce processus serait précieuse pour notre organisation.

Cela a été le cas. C'est ainsi qu'un groupe de travail réunissant élus, cadres techniques et salariés a été constitué. Je tiens ici à les remercier. C'est un sujet lourd et complexe.

Il a fallu définir les modalités d'instruction des dossiers, les critères d'attributions ainsi que les sommes allouées aux différentes structures, clubs, associations territoriales et comités régionaux.

Il a fallu pour cette première campagne prendre en compte de nombreux facteurs tels que l'historique, les disparités constatées sur l'ensemble du territoire, les directives ministérielles et trouver un équilibre qui garantisse l'équité pour tous. C'est une enveloppe de plus d'1 070 000 euros qui sera attribuée à l'ensemble de nos structures.

La fédération a voulu impliquer fortement les comités régionaux dans cette campagne afin que les moyens développés dans le cadre du PSF correspondent aux besoins des acteurs de terrains que sont les clubs et associations départementales.

Ces nouvelles dispositions donnent du sens au projet fédéral dont les nombreuses actions listées pourront être déclinées de façon harmonieuse sur l'ensemble du territoire. Ce PSF, part territoriale CNDS nouvelle formule, est incontestablement un levier de développement important pour notre fédération.

Escrime à l'école, en milieu rural, sport santé, sabre laser qui nous a permis de bénéficier d'une exposition médiatique inattendue, escrime artistique avec la renaissance des championnats de France aux Herbiers devant plus de 1000 spectateurs : la diversité de nos pratiques est une richesse. Nous continuerons à former et à travailler en ce sens.

Les relations avec le CNOSF sont excellentes, je peux vous l'assurer, et je remercie Denis Masseglia pour l'interview qu'il nous a accordée il y a quelques semaines.

PROJET

De nombreuses réunions ont été programmées, réunions sur la nouvelle gouvernance du sport français, réunions avec Paris 2024, réunions avec l'ANS, réunions préparatoires pour Tokyo …et bien évidemment aujourd'hui réunions en vsio bien sûr dans le cadre de la crise sanitaire que nous traversons.
Nos échanges sont nombreux et constructifs.

C'est le cas également avec Paris 2024.
La Fédération Française d'Escrime est aujourd'hui labélisée « Terre de Jeux », et dans ce cadre nous avons été amenés à émettre un avis sur 78 dossiers de candidatures à l'accueil de délégations étrangères pour les JO de Paris 2024, candidatures portées soit par des clubs, soit par des collectivités soit par des CREPS.
Je tiens à souligner combien l'organisation d'un tel événement dans notre pays est une chance et plus particulièrement pour une discipline comme la nôtre. Je rappelle que l'escrime c'est 118 médailles olympiques, le sport français le plus titré et nous ne comptons pas nous arrêter là d'ici Paris.
C'est un événement excessivement fédérateur quel que soit le niveau de pratique, tous les clubs, les territoires bénéficieront de l'héritage laissé par ces Jeux, je parle d'héritages sociétaux, éducatifs mais également dans de nombreux autres domaines comme les transports, les infrastructures ou bien encore le développement durable pour ne citer que ceux-ci. Je suis ravie de vous annoncer que le Coq Sportif, partenaire de Paris 2024 devient également notre équipementier.

Sur le plan international, nous continuons à travailler en étroite collaboration avec la Confédération européenne et la Fédération internationale avec laquelle j'ai des contacts hebdomadaires.

Arbitrage, représentations dans les DT des grands championnats, participation à des groupes de travail, notre influence se renforce.
Pour exemple :
Catherine Defoligny membre de la commission médicale est largement sollicitée dans la gestion de la crise sanitaire, Julien Richet-Cooper apporte régulièrement son expertise dans le cadre du Conseil disciplinaire et Stéphane Marcellin planche sur une nouvelle mouture du calendrier international.

Enfin la quasi-totalité des membres français ont participé aux réunions des commissions et conseils réunis à Bucarest en juin dernier puis assisté au Congrès de la FIE qui s'est tenu en novembre à Lausanne.

Lors de cette olympiade, il nous a fallu gérer :
- une reforme territoriale qui a engendré entre autre une refonte statutaire profonde,
- une évolution de la gouvernance du sport avec la création de l'ANS,
- les incertitudes liées aux statuts des cadres techniques dont l'action est primordiale dans l'organisation de notre Fédération,
- la mise en place du PSF,
- et enfin une crise sanitaire sans précèdent.

Notre environnement est en évolution, parfois instable ou anxiogène et nous avons montré que nous sommes capables de nous adapter voire même d'anticiper.

Je l'ai dit et le répète aujourd'hui, l'intelligence est collective, et plus que jamais je prône la complémentarité des compétences, des expériences et des engagements à tous les niveaux.
Alors permettez-moi de vous remercier tous, salariés, cadres techniques, enseignants, athlètes, bénévoles et élus. Je vous remercie pour votre implication, vos compétences que vous mettez au service de notre passion commune.

C'est cette énergie que nous déployons tous qui fait que la Fédération Française d'Escrime est ce qu'elle est aujourd'hui : déterminée, solidaire et créative ».

Serge AUBAILLY annonce que les présidents régionaux ont alerté la FFE sur la tenue des assemblées générales de leurs comités régionaux et CID qui, d'après nos statuts, doivent obligatoirement se faire avant le 30 juin. Or, cela risque d'être compliqué et ils souhaiteraient faire ces AG en septembre en même temps que la session élective pour leur permettre d'éviter de multiples réunions et de générer plusieurs déplacements et coûts supplémentaires.

PROJET

2/ Modification de l'ordre du jour de l'AG

Rappel de l'article 14.5 – Statuts

« En cas d'urgence ou de circonstances exceptionnelles, l'ordre du jour peut être modifié par le Comité Directeur jusqu'à 2 jours avant l'Assemblée Générale. Toute modification ultérieure de l'ordre du jour par le comité directeur doit recueillir, en début d'Assemblée Générale, l'approbation des représentants statuant à la majorité des suffrages valablement exprimés ».

A la demande des présidents régionaux, afin de permettre la tenue des Assemblées des CID/CRE en même temps que le scrutin fédéral pour limiter les contraintes de calendrier et les coûts, il est proposé 2 résolutions nouvelles.
Il appartient à l'Assemblée Générale d'accepter cette extension de l'ordre du jour validée par le Comité Directeur. Elles seront présentées lors de l'AGE.

L'Assemblée Générale approuve la modification de l'ordre du jour avec 573 voix pour, 1 contre et 9 abstentions.

ASSEMBLÉE GÉNÉRALE EXTRAORDINAIRE

Serge AUBAILLY ouvre l'Assemblée Générale Extraordinaire qui a pour but de modifier les statuts et le règlement intérieur.

1/ Modifications des statuts et du règlement intérieur

Statuts article 13.1

L'Assemblée Générale se compose des représentants des associations affiliées. Ceux-ci sont élus pour la durée de l'olympiade dans le cadre des assemblées générales des comités régionaux qui se déroulent au plus tard le 30 juin précédant l'assemblée générale élective. Le règlement intérieur de la FFE précise les modalités de cette élection.

Ajout de : « Par exception, pour l'année 2020, ces assemblées pourront se réunir au plus tard le jour du scrutin fédéral précédant l'assemblée générale élective de la fédération. »

Suppression de « au 30 juin 2020 » : A titre de mesure transitoire, jusqu'à cette date ~~au 30 juin 2020~~ et dans le cadre de la réforme territoriale, les représentants élus en 2016 demeurent en fonction et leurs pouvoirs votatifs demeurent régis par les statuts en vigueur jusqu'à la modification adoptée le 2 avril 2017.

Règlement Intérieur article 14.1

Seuls les représentants des associations affiliées élus dans le cadre des assemblées générales des comités régionaux ou leurs mandataires participent à l'AG avec voix délibérative. Ils constituent la délégation régionale ; La durée de leur mandat est la même que celle du comité directeur de la FFE. Ces représentants, ainsi que leurs suppléants, sont élus, au plus tard le 30 juin précédant l'assemblée générale élective de la fédération, au scrutin plurinominal majoritaire à deux tours.
…

Ajout de : « Par exception pour l'année 2020, ces représentants, ainsi que leurs suppléants, sont élus, au plus tard le jour du scrutin fédéral précédant l'assemblée générale élective de la fédération. »

L'Assemblée Générale approuve la modification de l'article 13.1 des statuts et du 14.1 du règlement intérieur avec 558 voix pour, 5 contre et 20 abstentions.

Brigitte BRIEU-VERDEAUX s'interroge sur la date limite d'élection au sein des clubs.

PROJET

Serge AUBAILLY précise qu'il n'y a pas de règle pour les clubs. Ils doivent se référer à leurs statuts.

Serge AUBAILLY précise que sur un total de 887 voix possibles, 583 voix (64,99%) sont représentées par 73 délégués.

ASSEMBLÉE GÉNÉRALE ORDINAIRE (suite)

3/ Point COVID-19

Les perspectives de rentrée 2020 seront conditionnées par l'état sanitaire et les contraintes liées.

Des animations sont diffusées en ce moment sur le web :

- Tables rondes avec des entraîneurs et différents experts
- Séances d'escrime virtuelles avec des athlètes et des entraîneurs
- « Escrime à la maison » à l'initiative de Philemon BARRUYER avec la collaboration d'entraîneurs, de maîtres d'armes de clubs et de préparateurs physique
- Vidéos d'archives

Interviews dont celle de Denis MASSEGLIA.

Cf. annexe

Isabelle LAMOUR indique que les salariés de la FFE ne sont pas en activité partielle, afin d'accompagner du mieux possible l'ensemble des structures dans la gestion de cette crise sans précédent.

4/ Approbation du PV de l'Assemblée Générale ordinaire du 14 avril 2019

L'Assemblée Générale approuve les PV de l'AG Ordinaire et Extraordinaire du 14 avril 2019 à l'unanimité moins 13 abstentions.

5/ Rapport technique

Cf. annexe

6/ Rapport des commissions

Serge AUBAILLY présente le résumé des travaux des commissions.

Cf annexe

7/ Rapport du Secrétaire Général

Cf. annexe

8/ Rapport financier et bilan 2019

Patrick ROOS, Trésorier Général présente le rapport financier et le bilan 2019.

Cf. annexe

L'Assemblée Générale approuve le rapport du Trésorier Général 2019, accepte de prélever 300 000 € sur cette somme et de les intégrer dans une réserve spéciale pour la relance de l'escrime et d'affecter le résultat final au poste « report à nouveau » qui sera ainsi porté de 968 548,67 € à 1 729 976,07 € par 577 voix pour et 6 abstentions.

PROJET

9/ Rapport des commissaires aux comptes

Olivier NIOCHE, du cabinet Grant THORNTON remercie les services financiers de la FFE pour leur collaboration en dépit de la situation sanitaire. Il remercie également Patrick ROOS et Serge AUBAILLY pour leur investissement. Le rapport des commissaires aux comptes sur les comptes 2019 indique qu'ils certifient les comptes sans réserve.

Cf annexe.

10/ Approbation du rapport financier, affectation du résultat, quitus au Bureau Fédéral et au Comité Directeur

L'Assemblée Générale approuve le rapport financier 2019, donne quitus au Bureau Fédéral et au Comité Directeur et affecte l'excédent de 1 061 427,40 € comme suit :
- 300 000 € au compte « réserve spéciale pour la relance de l'escrime »,
- 761 427,40 € au compte « report à nouveau » qui devient créditeur de 1 729 976,07 €.
par 559 voix et 24 abstentions.

11/ Mises à l'honneur

Maître Michel PERRIN

- Cadre technique à la Fédération Française d'Escrime de 1979 à 2010
- Entraîneur national au sabre
- Directeur des structures haut niveau
- Directeur des équipes France jeunes
- Référent FFE auprès de la Fédération Française Handisport
- Chargé de missions auprès de la Fédération Internationale d'Escrime.
- Membre élu du comité directeur de la FFE
- Membre des commissions sabre hommes et vétérans.
- Chef de délégation pour les grands Championnats (notamment vétérans)

Isabelle LAMOUR prend la parole :

« Cher Maître Perrin,
Cher Maître PEPS,
Mon cher Michel,

C'est avec un immense plaisir qu'aujourd'hui, devant cette Assemblée Générale un peu particulière au regard de la situation que traverse le monde, nous te mettons à l'honneur.
Tu pourras ainsi, cher Michel, ajouter à toutes tes singularités, d'avoir été célébré dans de telles circonstances.
Je t'avoue être allée chercher un synonyme « d'honorer « afin d'éviter quelques répétitions, en effet tu le sais, je n'ai pas la plume d'un certain JMO, un de nos amis communs, ton compagnon de route, auprès duquel tu l'imagines bien je suis allée glaner quelques informations.
Je disais donc parmi ces fameux synonymes, j'ai trouvé adorer, glorifier, vénérer … parmi tant d'autres … je t'avoue avoir longuement hésité tant l'escrime française t'est reconnaissante de ton engagement.
Formé au Fort Carré d'Antibes au plastron de Maître Thirioux, tu es l'exemple même de ces Maîtres d'armes militaires qui ont tellement apporté à notre Fédération.
Souvent sollicité, tu as toujours mené à bien tes missions avec un enthousiasme communicatif, une disponibilité et une gentillesse mais aussi une rigueur appréciée de tous.

PROJET

Michel tu as été cadre technique de la Fédération de 1979 à 2010, entraîneur national au sabre, directeur des structures de haut niveau, directeur des équipes de France jeunes, référent FFE auprès de la Fédération Française Handisports, chargé de missions auprès de la Fédération Internationale d'Escrime, membre élu du comité directeur de la FFE, membre des commissions sabre hommes et vétérans et chef de délégation pour les grands championnats.

Parallèlement à cela, tu as été Maître d'armes de le Principauté de Monaco pendant 32 ans, tu en as également été son DTN ; tu as enseigné en milieu carcéral et tu continues à t'investir auprès des non-voyants.
Tu officies aujourd'hui à Antibes en compagnie du Maître Cottard, Antibes, là où tout a débuté.

Michel,
Je pourrai également évoquer ton apport à l'escrime internationale, tes nombreux engagements dans ta région, à la ligue puis au Comité Régional, au CROS, au Comité des Joinvillais, à l'AIEF…

Tu es Chevalier de l'Éducation sociale, Médaille d'or de la Jeunesse et des sports, Médaille de vermeil de l'éducation et des sports Monégasques, Officier des palmes académiques et tu as reçu à l'occasion d'une cérémonie très émouvante l'épée d'or de Charlemagne attribuée par l'Académie d'Armes de France des mains de Jean-Michel. Et oui, tout cela pour ne citer que ces quelques distinctions.

Tes amis te disent hyperactif et soupe-au-lait …, deux traits de caractères que je connais bien, peut-être une des nombreuses raisons qui ont fait que nous avons plaisir à travailler ensemble.
Alors merci Michel, merci pour tout ce qui tu apportes depuis plus d'un demi-siècle à l'escrime française et nous avons, je le sais, encore de nombreux projets à partager.

Discours de Michel Perrin

« Je souhaitais sans attendre remercier vivement la fédération et plus particulièrement sa Présidente pour cette nomination comme membre d'honneur.

Je suis très sensible et fier de celle-ci. J'ai, durant ces 40 années, essayé de répondre et collaborer au mieux aux missions et postes confiés.

J'ai eu la chance de vivre une expérience humaine et professionnelle exceptionnelle.
Que ce soit au niveau des équipes de France, des jeunes, auprès des cadres techniques, des vétérans, des enseignants mais aussi avec les élus des ligues que j'ai rencontré à l'occasion de missions spécifiques, avec aussi l'ensemble des responsables des structures d'accession au haut niveau de notre fédération, enfin avec les fédérations internationales avec qui j'ai collaboré. J'ai eu la possibilité de constater combien notre fédération était leader dans le cadre des formations et de l'entraînement.
L'escrime française est, et doit rester une référence dans le concert mondial.

Conscient de la chance que j'ai eu de pouvoir vivre ces moments d'exception riches sur le plan relationnel.

Je quitte avec une certaine nostalgie les quelques fonctions que j'occupais encore au sein de la fédération mais aussi avec la ferme intention de rester à l'écoute et d'apporter ponctuellement ma modeste contribution si nécessaire.
Merci encore pour la confiance et l'amitié que la famille escrime vient de me témoigner.
Prenez soin de vous. «

Serge AUBAILLY propose que l'Assemblée Générale approuve la nomination de Michel PERRIN comme membre d'honneur de la FFE par acclamation et invite les participants à se manifester.

L'Assemblée Générale approuve la nomination de Michel PERRIN en tant que Membre d'Honneur à l'unanimité par acclamation.

<u>Prix du développement 2020</u> :

PROJET

Thierry LE PRISE, Vice-Président en charge du développement remet les Prix du développement 2020 qui récompensent les meilleures performances en terme de croissance en effectif.
Il explique en préambule que cette troisième édition du prix du développement sera une présentation classique dans un contexte particulier mais qu'il ne faut rien enlever aux structures récompensées, ni à la volonté de la FFE de tout faire pour limiter les effets de cette crise.
Les résultats mettent en lumière la croissance en terme d'effectifs par rapport à l'année passée et trois catégories de structures sont récompensées : clubs, associations territoriales et comités régionaux. Chaque lauréat reçoit un chèque de 500 €uros.

Cf annexe.

12/ Tarifs des licences et affiliations 2020/2021

Cf. annexe pour le détail des tarifs.

L'Assemblée Générale approuve les tarifs des licences et affiliations, sans changement par rapport à la saison 2019/2020 tels que proposés par le Comité Directeur par 577 voix pour et 6 abstentions.

13/ Présentation du budget 2020

Patrick ROOS, Trésorier Général présente le budget 2020 et précise qu'il est comme tous les ans, bâti prudemment, en matière de recettes et strict en matière de dépenses.

Cf. annexe

L'Assemblée Générale approuve le budget 2020 présenté par le Trésorier Général et arrêté par le Comité Directeur par 577 voix pour et 6 abstentions.

14/ Point sur le calendrier électoral territorial et national

Cf. annexe

ASSEMBLÉE GÉNÉRALE EXTRAORDINAIRE (suite)

1/ Modifications des statuts

Cf. annexe.

Article 1 : intégration du e-sport à titre accessoire conformément aux recommandations du CNOSF

1.1 – L'association dite Fédération Française d'Escrime (FFE) fondée en 1882 et reconnue d'utilité publique le 10 décembre 1891 a pour objet :

Ajout de « les disciplines dites de « e-sport » : a) de gérer et d'assurer en France la pratique, l'enseignement, la formation, la promotion, le développement de l'escrime et des activités qui s'y rattachent, y compris celles de loisirs : fleuret, épée, sabre et autres pratiques nouvelles aux armes modernes en compétition et en loisir, l'escrime artistique et de spectacle, **les disciplines dites de « e-sport »** ; et plus généralement toutes disciplines associées qui peuvent s'y rattacher directement ou indirectement.

L'Assemblée Générale approuve la modification de l'article 1.1 des statuts à l'unanimité.

Article 2 : durée - siège

Mise à jour de l'adresse du siège de la FFE : 2.2 – Elle a son siège social **~~à~~ au 7 Porte de Neuilly – 93160 NOISY LE GRAND** ~~**Tour Galliéni II – 36 avenue du Général de Gaulle – 93170 BAGNOLET**~~. Son siège peut être transféré

PROJET

en tout autre lieu de cette ville par simple décision du comité directeur ou dans tout autre commune par délibération de l'assemblée générale

L'Assemblée Générale approuve la modification de l'article 2.2 des statuts à l'unanimité.

ASSEMBLÉE GÉNÉRALE ORDINAIRE (suite et fin)

15/ Questions diverses

Les ATE

Le CDE 86 demande combien de CDE ont été transformés en ATE.
Serge AUBAILLY répond qu'à ce jour, une trentaine se sont constitués ou en cours de réflexion pour se transformer en ATE.
Il précise qu'il est un peu tôt pour faire le bilan car les CDE ont jusqu'au 30 juin pour se transformer en ATE. Il invite toutes les ATE transformées à adresser leurs statuts à la FFE.

Représentation au sein des CDOS

En ce qui concerne la représentation de l'escrime dans les CDOS par les ATE, il faut parfois une autorisation fédérale. Serge AUBAILLY explique que le bureau fédéral donnera son autorisation rapidement après une consultation par courriel, dans la mesure où l'ATE représenterait un territoire départemental.

Les CID

Le nombre de CID a diminué par rapport à la création. 28 CID avaient été créés dont 10 confondus avec des régions, il en restait 18. Certains ont cessé leurs activités. Il en reste 9 à ce jour.
Cela induit que notre représentation territoriale va devoir évoluer.

16/ Intervention du médecin fédéral Dominique HORNUS

Dominique HORNUS indique que le travail fait avec la commission médicale a systématiquement été fait avec l'avis d'experts.
Elle précise que les mentalités vont changer, que l'hygiène et la désinfection vont faire partie du quotidien, comme ce fut le cas lors de la pandémie du Srass.
Les gens ont pris conscience que l'épidémie était grave et que les gestes barrières étaient importants.
Un travail de la commission médicale est donc fait en osmose avec la présidente et la DTN.
Dans un premier temps, des protocoles d'organisation et de distanciation sociale dans les clubs seront mis en place.
Les protocoles applicables aujourd'hui ne le seront plus forcément d'ici 15 jours, trois semaines, car cela dépendra des directives ministérielles.

Un travail est fait également en cours pour que les clubs puissent fournir plus de matériel propre à chaque licencié, comme les gants qui sont de grands pourvoyeurs de microbes.

Un produit utilisé dans le milieu sportif (plongée sous-marine etc.) pourrait être utilisé. Il est valable sur le métal, le plastique, sans rinçage et nécessite 15 minutes de séchage. Il est aux normes « Covid-19 » mais reste onéreux.
Des commandes groupées pour ce produit pourraient être envisagées.
A la réouverture des clubs, il faudra bien sûr préciser aux parents que le produit utilisé pour désinfecter le matériel est aux normes et efficace.

Une fiche de préconisations pour la désinfection du matériel est en cours d'élaboration pour diffusion rapide.

Dominique HORNUS précise que Christophe CONRAD, membre de la commission médicale, avait déjà fait part au Comité Directeur du fait que son club désinfectait le matériel après chaque utilisation.

PROJET

Dominique VEYRAC demande quelles sont les mesures pour garantir la sécurité des enseignants.
Dominique HORNUS répond que cela est aussi envisagé dans les protocoles pour les entraîneurs et maîtres d'armes.

Julien RICHER COOPER s'interroge sur le nombre de personnes maximum autorisées dans une salle d'armes.
Laurence VALLET-MODAINE répond que le ministère a donné des consignes sanitaires par rapport à l'activité escrime. Ces directives ministérielles devront être en lien avec les directives gouvernementales, sachant que la préconisation est pour l'instant de 1 personne pour 4m^2.

Conclusion des Assemblées Générales

Isabelle LAMOUR et Serge AUBAILLY remercient les membres de l'Assemblée Générale, la DTN et les cadres techniques, les élus, bénévoles et salariés de la fédération.

Isabelle LAMOUR précise que ce fut un moment important d'honorer Michel PERRIN.

Elle félicite les lauréats du prix du développement car au-delà du chèque c'est une façon de mettre à l'honneur ceux qui trouvent le moyen de développer notre sport malgré parfois un contexte difficile.

Les mois qui s'annoncent sont incertains mais nous allons aborder la rentrée avec enthousiasme malgré les circonstances.

Isabelle LAMOUR
Présidente de la FFE

Serge AUBAILLY
Secrétaire Général de la FFE

PROJET

ASSEMBLÉE GÉNÉRALE EXTRAORDINAIRE

26 avril 2020

PROJET

FÉDÉRATION FRANÇAISE D'ESCRIME

➢ Chronologie Crise du Covid-19

- ✓ 6 mars : Début des annulations des compétitions fédérales.
- ✓ 12 mars : La FIE suspend ses compétitions pendant 30 jours.
- ✓ 13 mars : La FFE suspend les stages et compétitions sur le territoire.
- ✓ 17 mars : Basculement des salariés FFE en télétravail, lettre de la Présidente et communiqué fédéral : report des Championnats de France seniors et proposition d'assistance à tous.
- ✓ 19 mars : Communiqué fédéral : chômage partiel, absence liée à la garde d'enfants , poursuite du travail.
- ✓ 24 mars : Communiqué fédéral : AG, formations, PSF, animations en ligne, ressources Covid-19 du Cosmos, annulations des épreuves jusqu'à fin avril, Championnats de France, JO.
- ✓ 27 mars : Communiqué fédéral annonçant la tenue des AG, au Comité Directeur puis aux CRE / CID etc…

PROJET

FÉDÉRATION FRANÇAISE D'ESCRIME
FFE

- ✓ 29 mars : Publication de la FFE répond à vos questions #1 (compétitions, calendrier, formation)
- ✓ 30 mars : Annonce du maintien des Assemblées Générales
- ✓ 2 avril : Publication de la FFE répond à vos questions #2 (annulation ou report des compétitions dont les Championnats de France)
- ✓ 7 avril : Publication de la FFE répond à vos questions #3 (suspension des regroupements sportifs, arbitrage)
- ✓ 10 avril : Promotion de l'opération « mon club près de chez moi ».
- ✓ 11 avril : Réunion d'info pour le Cd et les présidents régionaux.
- ✓ 15 avril : Publication de la FFE répond à vous questions #4 (activité en région, FIE, mesures pour la rentrée, AG en visio-conférence, arbitrage)
- ✓ 23 avril : Note de la direction des sports : ne pas communiquer sur la reprise au risque d'être contredit par des mesures gouvernementales.
- ✓ Possibilité d'obtenir une subvention de 1500 € si CA de mars est inférieur à 50 %...
- ✓ Réunion du bureau fédéral toutes les semaines pour décisions et suivi.

-> + de 12 000 lectures pour « La FFE répond à vos questions »

PROJET

➢ Perspectives rentrée 2020

✓ En fonction de l'état sanitaire et des contraintes du calendrier :

- Les techniciens et les commissions proposeront des modalités de reprise dès que la situation sera sous contrôle.
- Les championnats de France seront programmés au dernier trimestre si possible.
- Un soutien à nos structures ou intervenants les plus fragiles est envisagé dans des conditions qui restent à formuler. Nous avons veillé à la bonne santé de notre Fédération pour notamment être en mesure de répondre aux exigences de jours moins bons.
- Au niveau du matériel, une étude, menée par notre médecin fédéral, est en cours pour déterminer les contraintes sanitaires nécessaire pour éviter toute transmission virale à partir du matériel collectif. Les résultats nous guideront dans les mesures d'accompagnement à prendre.
- Conscients que cette période blanche peut rendre plus difficile le recrutement en début de saison nous travaillons à une campagne de communication plus lourde et adaptée pour dynamiser la rentrée. (le sport en club, la sécurité et la santé)
- La FIE a cessé toute activité sportive jusqu'à ce que « la situation sanitaire mondiale soit sûre ».

PROJET

➢ Animations : Tables ronde en direct sur l'enseignement de l'escrime

- ✓ Fleuret, Sabre et Epée.
- ✓ De 100 à 250 participants par table ronde.
- ✓ De 1 000 à 2 000 vues ensuite sur la chaine YouTube de la FFE, par table ronde.

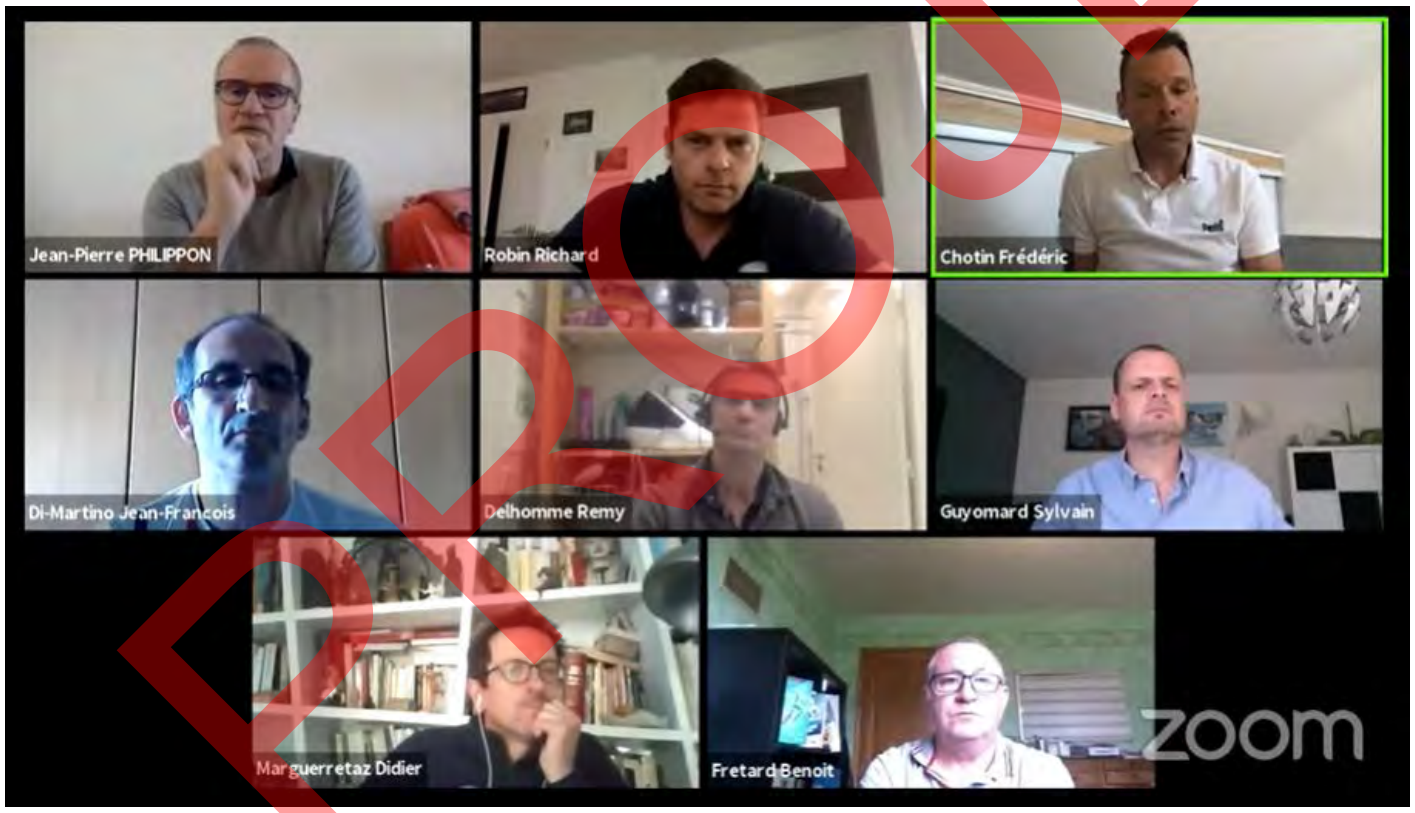

PROJET

FÉDÉRATION FRANÇAISE D'ESCRIME
FFE

➢ Sur les réseaux sociaux :

- ✓ Entraînement avec des athlètes : (Pauline RANVIER, Charlotte LEMBACH, Sara BALZER, Laurence EPEE etc.)
- ✓ Enzo LEFORT (JT France 2)
- ✓ Mathias BIABIANY (TF1)

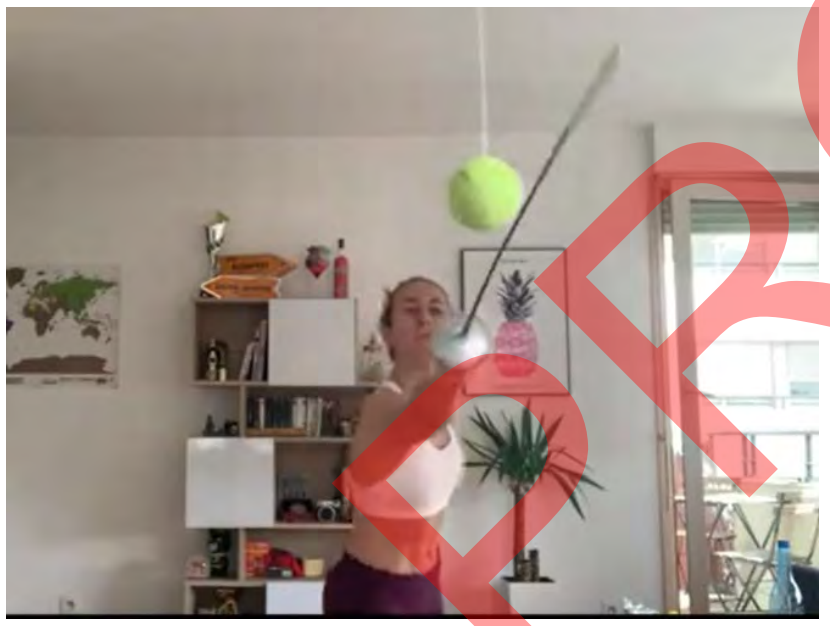

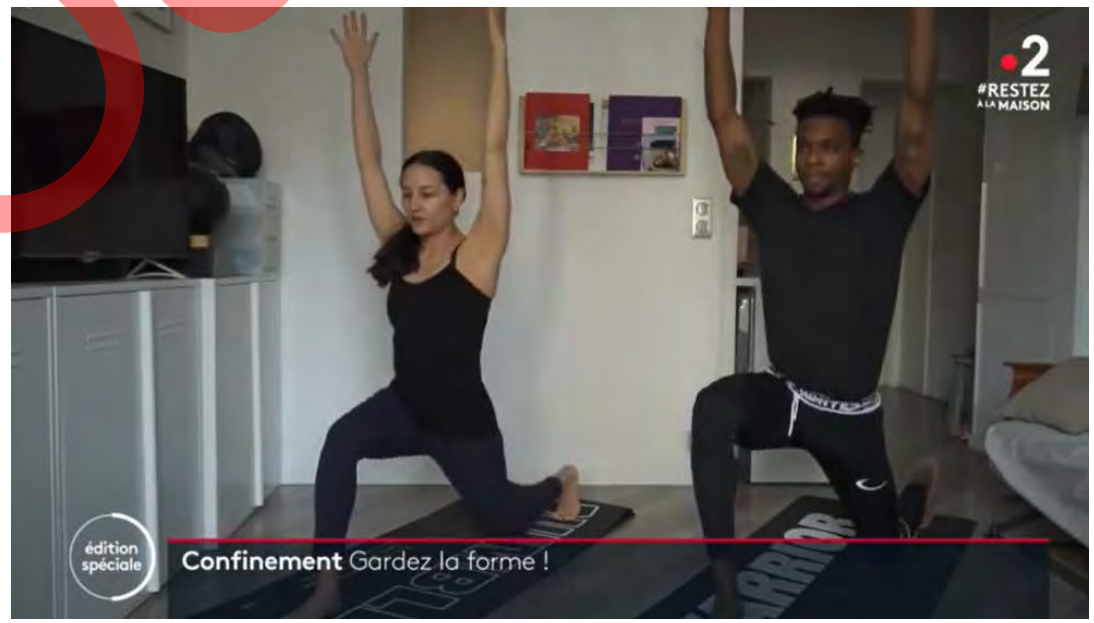

PROJET

✓ Escrime à la maison, avec des cadres techniques (entraîneurs nationaux) et des maîtres d'armes en club, des préparateurs physique :

Déjà 25 séances, + de 2000 participants, 41 000 vues Facebook, 1520 fans et des retombées médiatiques importantes (l'Equipe, le Monde, France Info…)
Merci à Philémon BARRUYER pour son initiative.

PROJET

- ✓ Vidéos d’archives :
  - JO 2000
  - Challenge SNCF Réseau
  - Fête des Jeunes
  - Championnat de France escrime artistique
- ✓ Interview de Denis MASSEGLIA, Président du CNOSF

PROJET

➢ Rapport technique : Plan National de Développement

Sport santé :

- *Cancer du sein* :
  - 30 enseignants formés / 126 sur l'olympiade
  - 43 enseignants ont suivi la formation continue
  - 132 clubs impliqués **(+48%)**
  - 972 femmes ont pratiqué l'escrime dans ce dispositif

- *Escrime chez les séniors* :
  - 5 enseignants formés / 30 sur l'olympiade
  - 99 clubs concernés **(+57%)**

- *Escrime sur ordonnance*:
  - 10 enseignants ont suivi la formation / 63 sur l'olympiade
  - 32 clubs concernés **(+68%)**

PROJET

FÉDÉRATION FRANÇAISE D'ESCRIME

➢ Rapport technique : Plan National de Développement

Escrime à l'école :

- *École primaire :*
  - 66 enseignants de l'éducation nationale formés / 280 sur l'olympiade
  - 1461 écoles primaires pratiquent l'escrime (convention)

- *Établissement secondaire* :
  - Pas de formation de professeur d'EPS / 263 formés sur l'olympiade
  - 1381 kits 1ères touches ont été prêtés aux établissements sur l'olympiade
  - Championnats de France UNSS : 252 participants

PROJET

FÉDÉRATION FRANÇAISE D'ESCRIME
FFE

➢ Rapport technique : Plan National de Développement

Service civique :

- 37 contrats de jeunes en service civique / 137 sur l'olympiade
- 40 dans le cadre du renouvellement de l'agrément pour 2020/2021

Escrime en zone rurale :

- 7 structures ouvertes en ZRR et accompagnées par la FFE / 40 sur l'olympiade
- 43 clubs mènent des actions en faveur de public en ZRR

Sabre Laser :

- 85 clubs / 1860 licenciés **(+57%)**
- 75 enseignants formés **(+36%)** / 183 sur l'olympiade
- 3 compétitions officielles de sabre laser
- 58 dotations en matériel pour les clubs

PROJET

FÉDÉRATION FRANÇAISE D'ESCRIME

➢ Rapport technique : Action de Formation

Formations fédérales :

- 103 animateurs / 313 sur l'olympiade
- 71 éducateurs / 206 sur l'olympiade

Diplôme CQP « moniteur d' escrime » :

- 58 validations par équivalence / 178 sur l'olympiade

Formation initiale diplôme d'Etat

- BPJEPS : 10 admis / 36 sur l'olympiade
- DEJEPS : 14 admis sur 22 / 51 sur l'olympiade
- DESJEPS : 4 admis sur 6 (2 reports de certification)

SOIT 86 diplômes RNCP délivrés en 2019/ 278 depuis le début de l'olympiade

PROJET

➢ Rapport technique : Action de Formation

Formations d'arbitres :

- ***Détection et perfectionnement des jeunes arbitres régionaux***
  - 24 arbitres au stage de Vichy : 14 au fleuret, 4 au sabre, 6 à l'épée

- ***Préparation à l'obtention du diplôme d 'arbitre international***
  - 38 arbitres inscrits dans la démarche , 11 arbitres (6 fleuret, 3 sabre et 2 épée) ont validé leur diplôme « C » / 21 sur l'olympiade

  - 6 ont réussi l'examen pour l'obtention du diplôme « B », soit 15 sur l'olympiade

PROJET

FÉDÉRATION FRANÇAISE D'ESCRIME

➢ Rapport technique : Bilan haut niveau 2018-2019

✓ **Europe M17 Foggia**	**2 Médailles**	**6ème Nation**
✓ **Europe M20 Foggia**	**5 Médailles**	**4ème Nation**
✓ **Monde M17-M20 Torun**	**5 Médailles**	**5ème Nation**
✓ **U23 Plovdiv**	**6 Médailles**	**3ème Nation**
✓ **Universiades Naples**	**7 Médailles**	**3ème Nation**
✓ **Europe Düsseldorf**	**8 Médailles**	**2ème Nation**
✓ **Monde Budapest**	**5 Médailles**	**2ème Nation**

PROJET

FÉDÉRATION FRANÇAISE D'ESCRIME

Rapport technique : Résultats des équipes de France

		Individuel			Equipes		
		Or	Argent	Bronze	Or	Argent	Bronze
M17	Europe					2	
	Monde		1				
M20	Europe			1	1		3
	Monde	1			1	1	1
M23	Europe	2		3	1		
M25	Universiades	2		3		1	2
Seniors	Europe	1	2	2	1	1	1
	Monde	1	1		1	2	
Vétérans	Europe	11	3	11			
	Monde	1	1			1	7

PROJET

➢ Rapport technique : Résultats des Equipes de France Seniors

Saison 2018/2019	Victoire individuelle coupe du monde	Podium individuel coupe du monde	Victoire par équipe coupe du monde	Podium Equipe coupe du monde	Classement Mondial par équipe		Classement 2018
Fleuret Dames	**0**	2	3	3	2 EME	↑	4 EME
Fleuret Hommes	1	3	**0**	3	3 EME	↑	5 EME
Epée Dames	1	2	0	1	8 EME	↓	4 EME
Epée Hommes	2	3	**0**	2	2 EME	↑	3 EME
Sabre dames	2	4	**4**	0	1 ERE	→	1 ERE
Sabre Hommes	**1**	0	0	2	7 EME	→	7 EME

PROJET

FÉDÉRATION FRANÇAISE D'ESCRIME

➢ Rapport technique : Résultat des équipes de France sur l'Olympiade

Epreuves FIE

	PODIUM	OR	% OR
2016-2017	46	11	24%
2017-2018	37	8	22%
2018-2019	34	14	41%
2019-2020*	29	10	34%

*** mi- saison suite crise sanitaire**

Championnats Europe et Monde

Saisons	Europe	Monde	Total	Victoires
2016-2017	6	6	**12**	**4**
2017-2018	6	4	**10**	**4**
2018-2019	8	5	**13**	**4**

PROJET

➢ Les travaux des commissions en bref :

- ✓ **Arbitrage** : formation, règlements adaptés, réunions avec les régions, diplômes, 6 nouveaux internationaux, dotations en matériel. Un logiciel de gestion des arbitres mis en place en 2020.
- ✓ **Entreprises** : Dynamique des championnats de France et développement des effectifs.
- ✓ **Discipline** : 3 dossiers et moins d'appels sur cartons noirs.
- ✓ **Éducateurs** : Mise au point de « Lames et armes » et des dispositifs d'accompagnement.
- ✓ **Artistique** : CQP, championnats de France, partenariat « route européenne d'Artagnan ».
- ✓ **Matériel** : projet de salle, gestion des équipements de protection pour les clubs.
- ✓ **Médicale** : certificats médicaux, escrime santé 10 formations avec plus de 300 maîtres, prévention des violences et guide pour les compétitions.
- ✓ **Promotion** : participation à la gestion des grands événements.

PROJET

FÉDÉRATION FRANÇAISE D'ESCRIME
FFE

➢ Rapport du Secrétaire Général

✓ Cession des locaux de Bagnolet-Gallieni et achat à Noisy le Grand :

- Conformément au mandat que vous m'avez confié j'ai concrétisé la cession de nos locaux le 24 décembre dernier : le prix négocié de 2 100 000 € est conforme à ce que j'avais indiqué.

- Ce prix nous a permis de rembourser nos emprunts pour 1 100 000 € en limitant les indemnités de remboursement au tiers de la demande initiale.

- Avec le million qui reste nous avons acquis les locaux de Noisy pour la moitié le même jour, financé les frais, le déménagement et tous les travaux et prestations nécessaires pour 200 000 €.

PROJET

FÉDÉRATION FRANÇAISE D'ESCRIME
FFE

➢ Rapport du Secrétaire Général

- De la sorte nous n'avons plus d'endettement et dégagé un solde permettant de conforter nos moyens financiers.

- Cette opération n'a pas généré de perturbation au niveau de l'équipe de nos permanents qui affiche une réelle satisfaction.

- Ce résultat résulte également d'un choix de locaux plus adaptés à notre taille avec 500 m2 au lieu de 1 070 m2 précédemment.

- Je souligne enfin que les charges de fonctionnement en résultant seront de ce fait ramenées à un niveau normal et très inférieur, en baisse de 75%.

PROJET

Esplanade Maille Nord III / accès par ascenseur privatif :

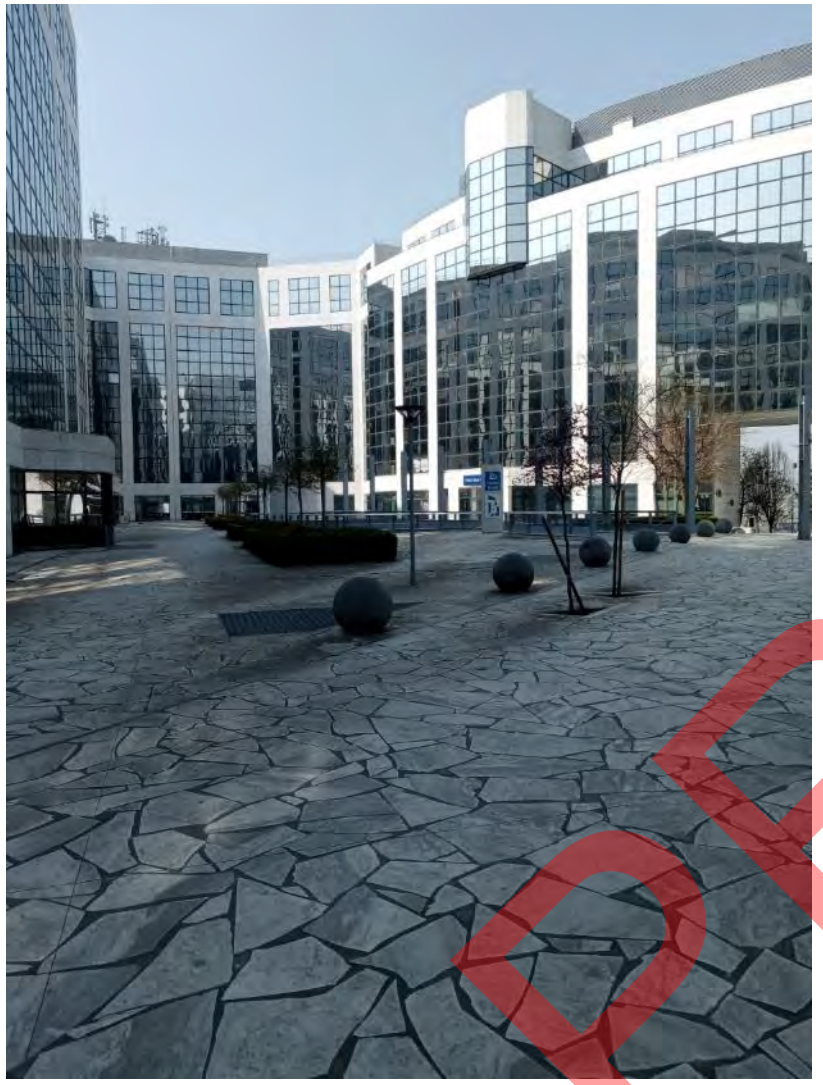

PROJET

Couloir / bureau

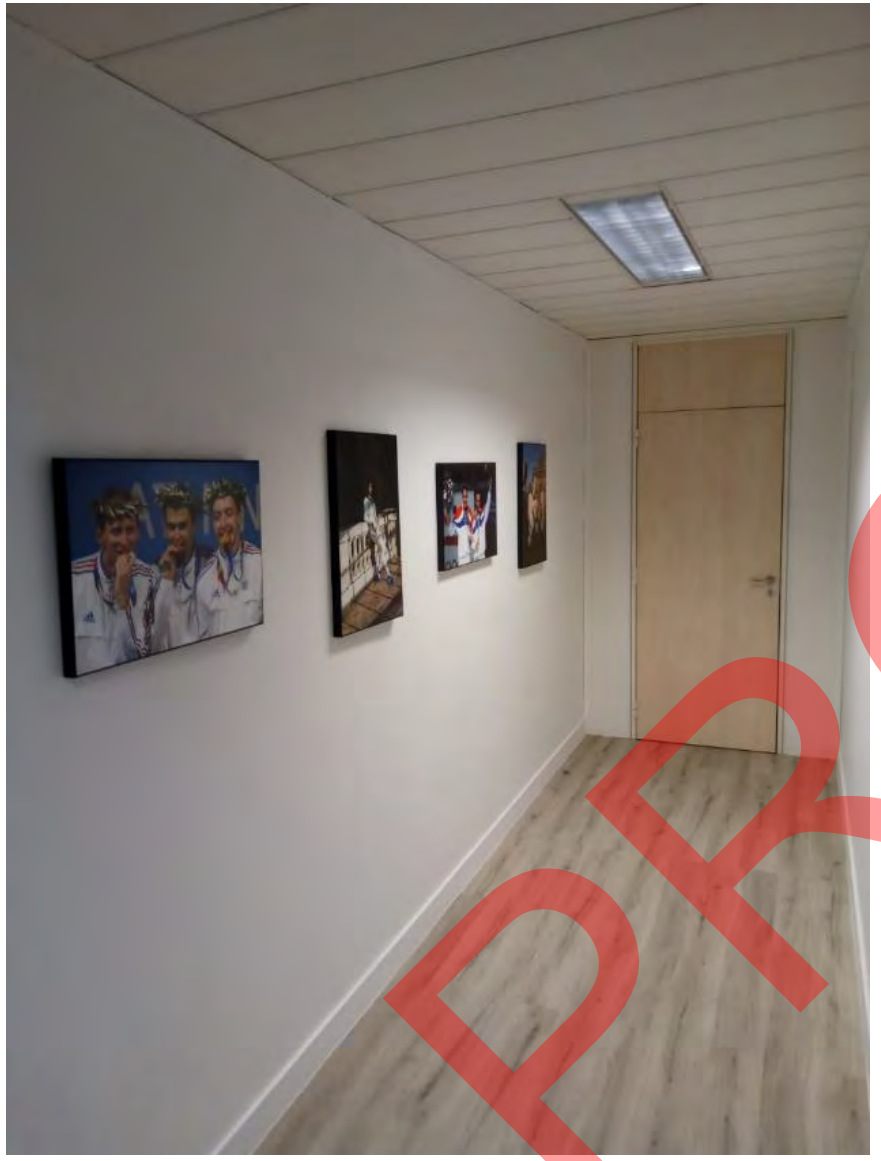

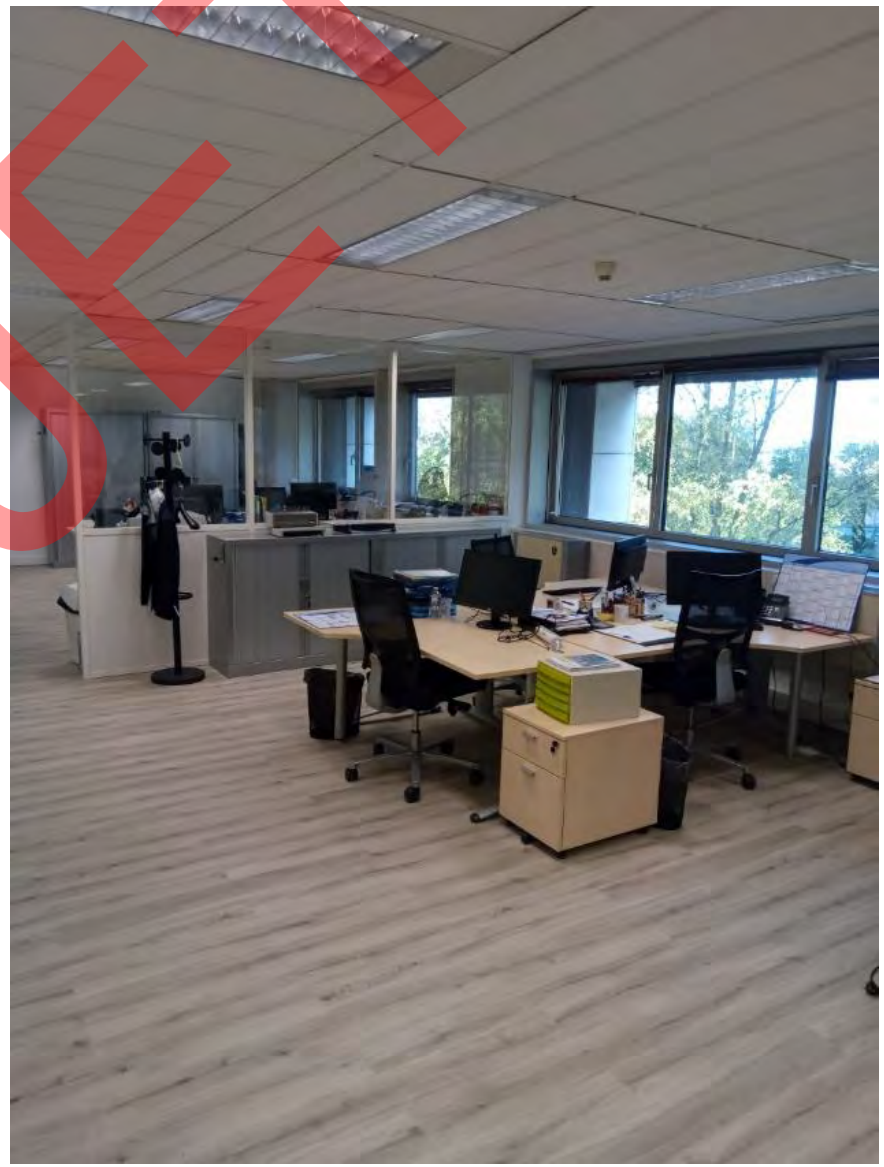

PROJET

Vue du premier étage et salle de réunion :

PROJET

Évolution du nombre d'abonnés sur les réseaux sociaux depuis 2016

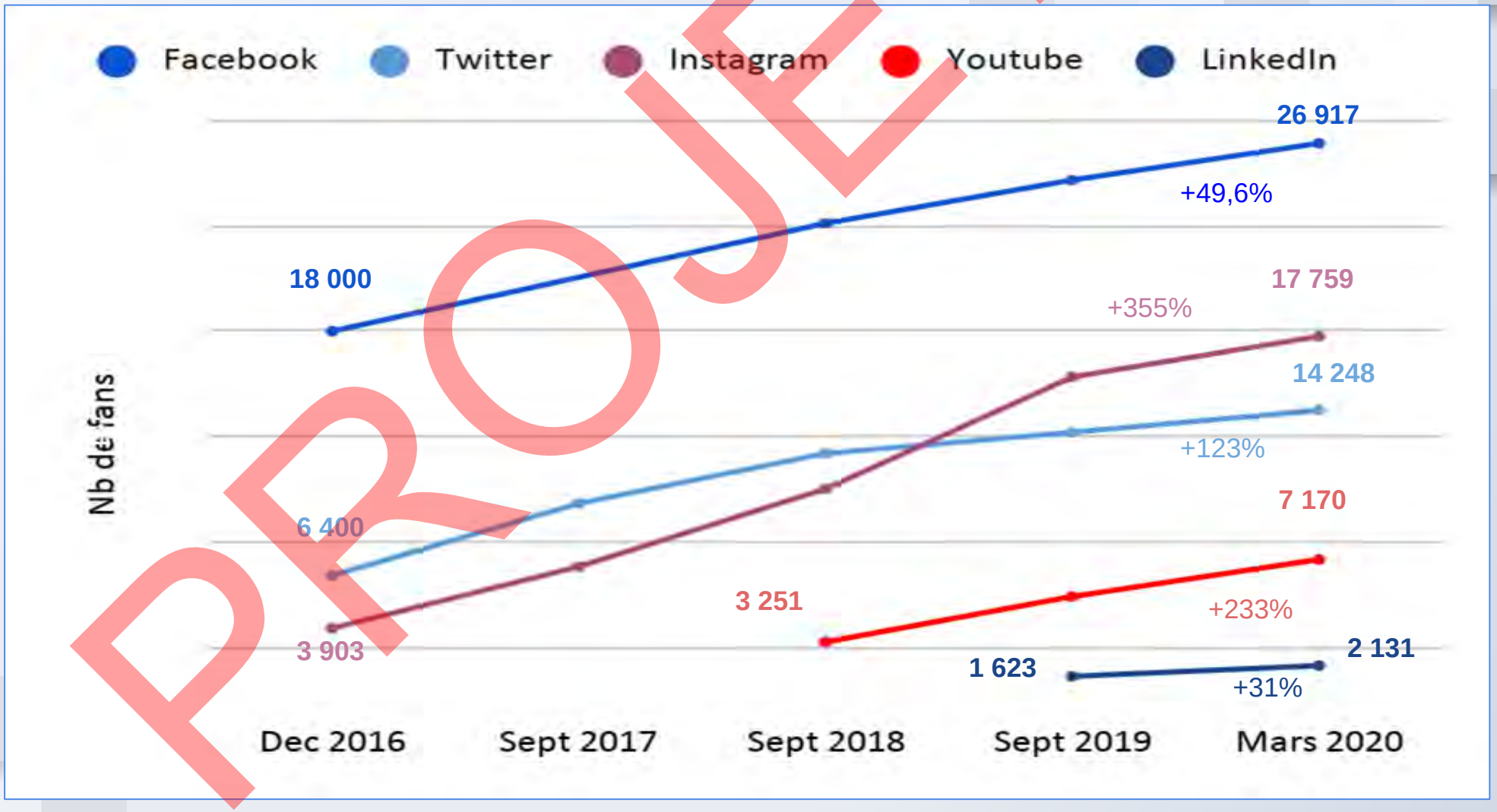

PROJET

Évolution de l'audience du streaming depuis 2016

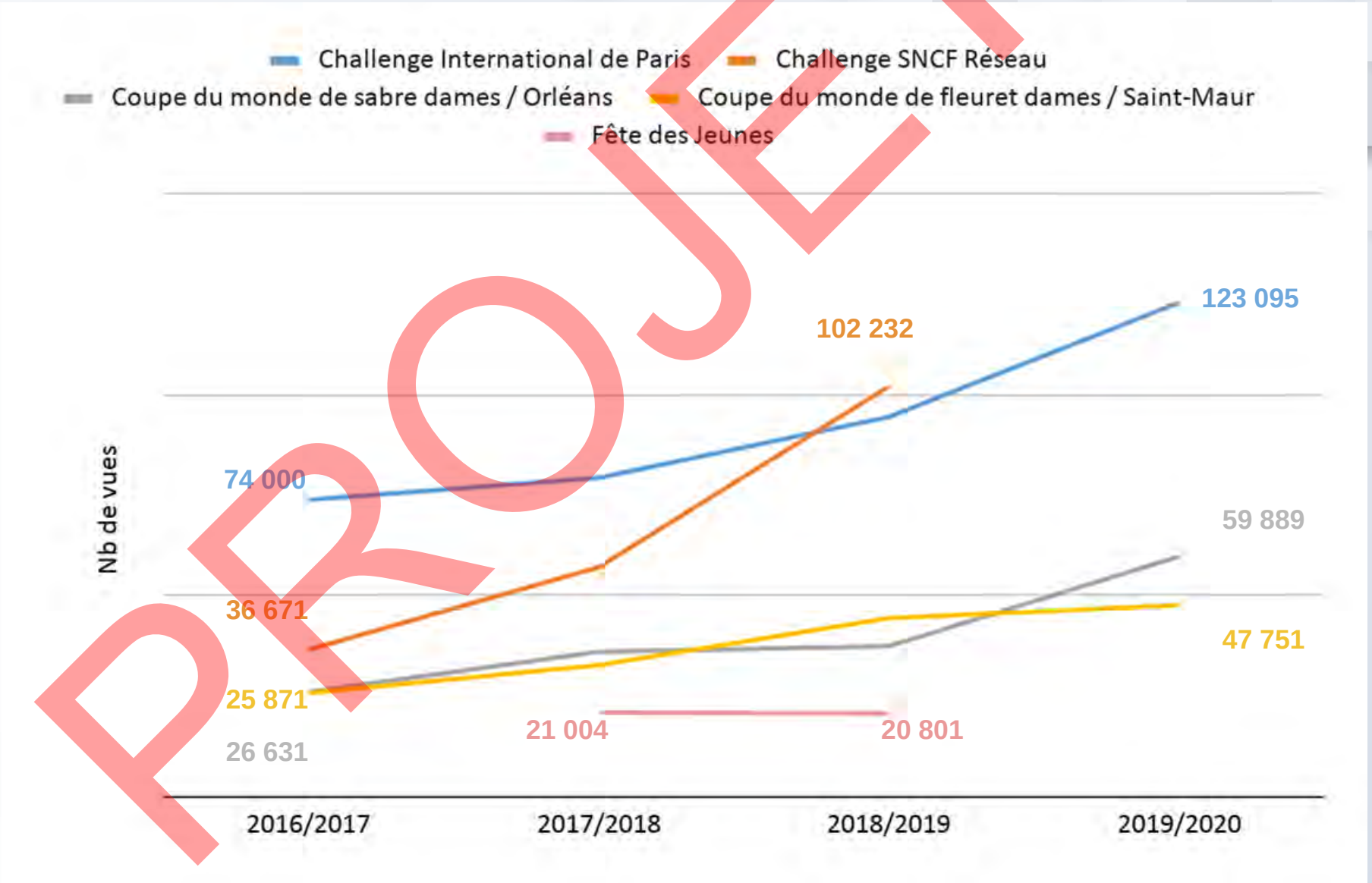

PROJET

Diffusion de nouveaux événements en streaming

- Championnats de France
- Coupes du monde Juniors
- Circuits nationaux
- Autres événements

⇨ Soit une vingtaine d’événements par saison

PROJET

Résultats du développement des campagnes digitales de rentrée depuis 2017

PROJET

Mis en place de campagnes digitales locales après les championnats du monde de Wuxi 2018 et de Budapest 2019

- Campagne de publicités payantes déployées sur Facebook dans les régions d'où sont originaires et/ou sont licenciés nos champions
- Soit en Guadeloupe, région parisienne, Grand Est, Nord-Pas-de-Calais, Centre-Val-de-Loire, Auvergne-Rhône-Alpes et Occitanie.
- Communication accentuée par les relais en région

PROJET

Impact de ces campagnes digitales locales

Soit :

→ 27% de personnes touchées en plus et 82% d'augmentation du nombre de clics.

→ Pour 34% d'augmentation du coût

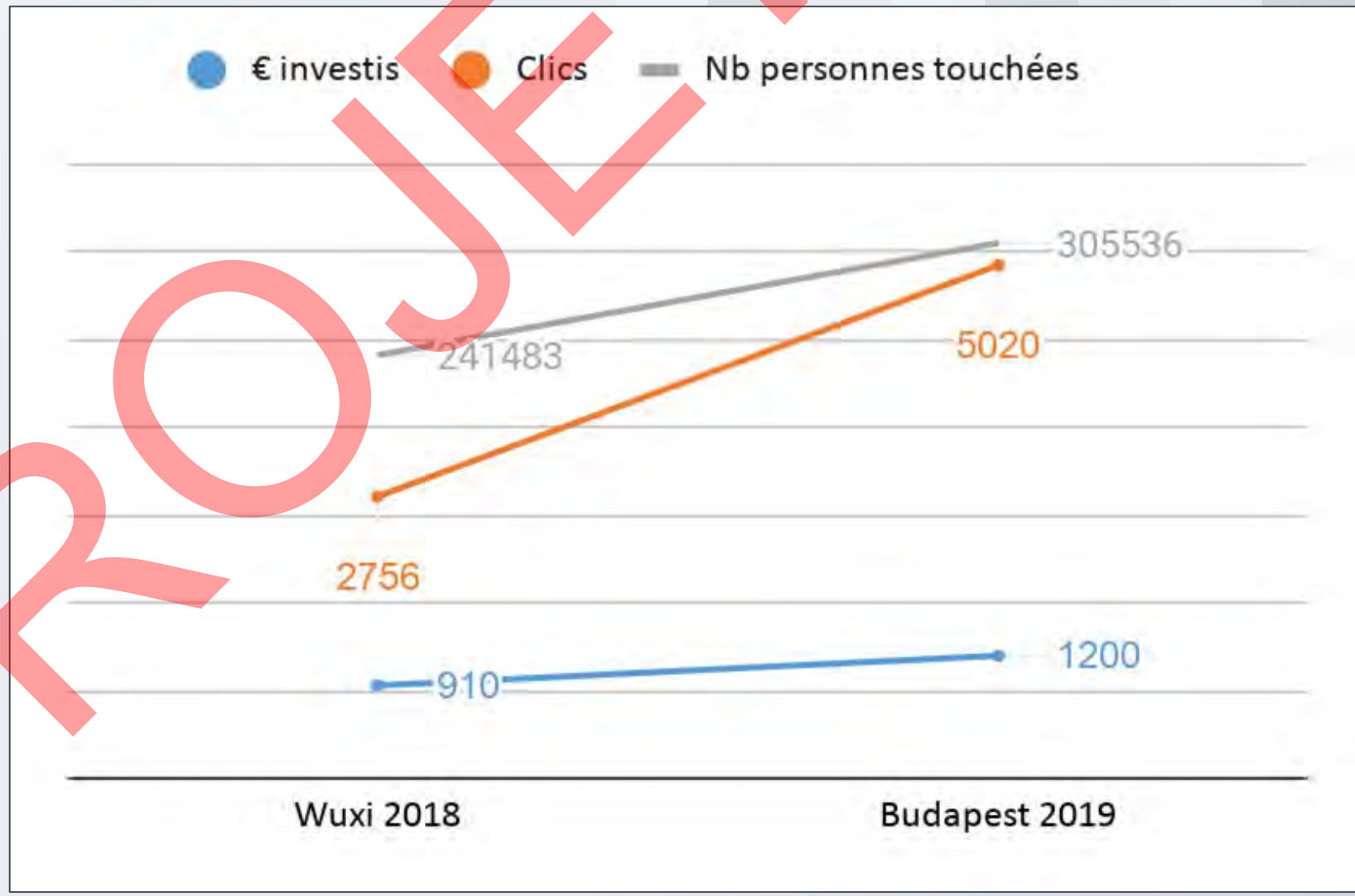

PROJET

Augmentation du chiffre d’affaire de la boutique en ligne FFE

PROJET

Collaboration avec l’agence de presse Blackboard

- Communication autour de nos événements
- Mise en avant des actions de la fédération
- Organisation d’événements presse et influenceurs

Exemple du Tournoi National de Sabre Laser - février 2019

- Plus de 100 retombées médias en France dont 10 TV
- Environ 100 retombées à l’international dans 20 pays différents

PROJET

AFRIQUE DU SUD

Sunday Times

NEWS | OPINION & ANALYSIS | SPORT | BUSINESS | BOOKS | LIFESTYLE

LIFESTYLE

WATCH | Lightsaber duelling is now an official sport in France

The force is strong at the French fencing federation

21 February 2019 - 09:41
BY SANET OBERHOLZER

SINGAPOUR

CNA LUXURY | TRENDING | TRAVEL | DINING | STYLE & B

EUROPE

Lightsaber duelling now an officially recognised competitive sport in France

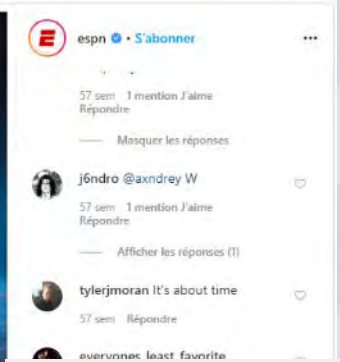

ESPN USA

DAILY MAIL - USA

Like 16.5M

Mail Online

Home | News | U.S. | Sport | TV&Showbiz | Austr

Latest Headlines | Coronavirus | Royal Family | Prince Andr

Feel the Force: French federation recognizes dueling as a competit

BBC - UK

Star Wars: Lightsaber combo competitive sport

19 Feb 2019 Last updated at 12:46

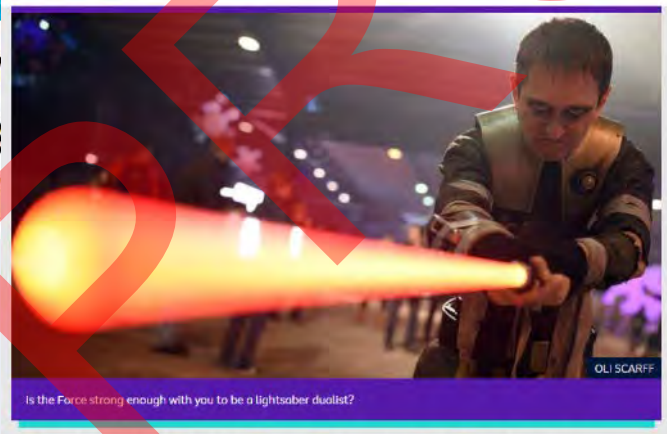

The French Fencing Federation (FFF) have officially recognised 'lightsaber dueling' as a competitive sport.

TF1

C8

RTL2

20 minutes

PARIS

Le Parisien

PROJET

Mise en place de formation sur les réseaux sociaux pour les clubs et les comités

- La base des réseaux sociaux
- Diffuser sa compétition sur Youtube
- La publicité payante sur les réseaux sociaux

Environ 250 participants

PROJET

Opérations développement durable

- Challenge International de Paris, labellisé écoresponsable par le Ministère des sports
- Récupération du matériel usagé des équipes de France pour redistribution
- Recensement et partage des bonnes pratiques mises en place dans les clubs

PROJET

Déplacement du service communication

Le service se déplace sur les championnats du monde pour suivre au plus près les résultats de l'équipe de France et les partager.

PROJET

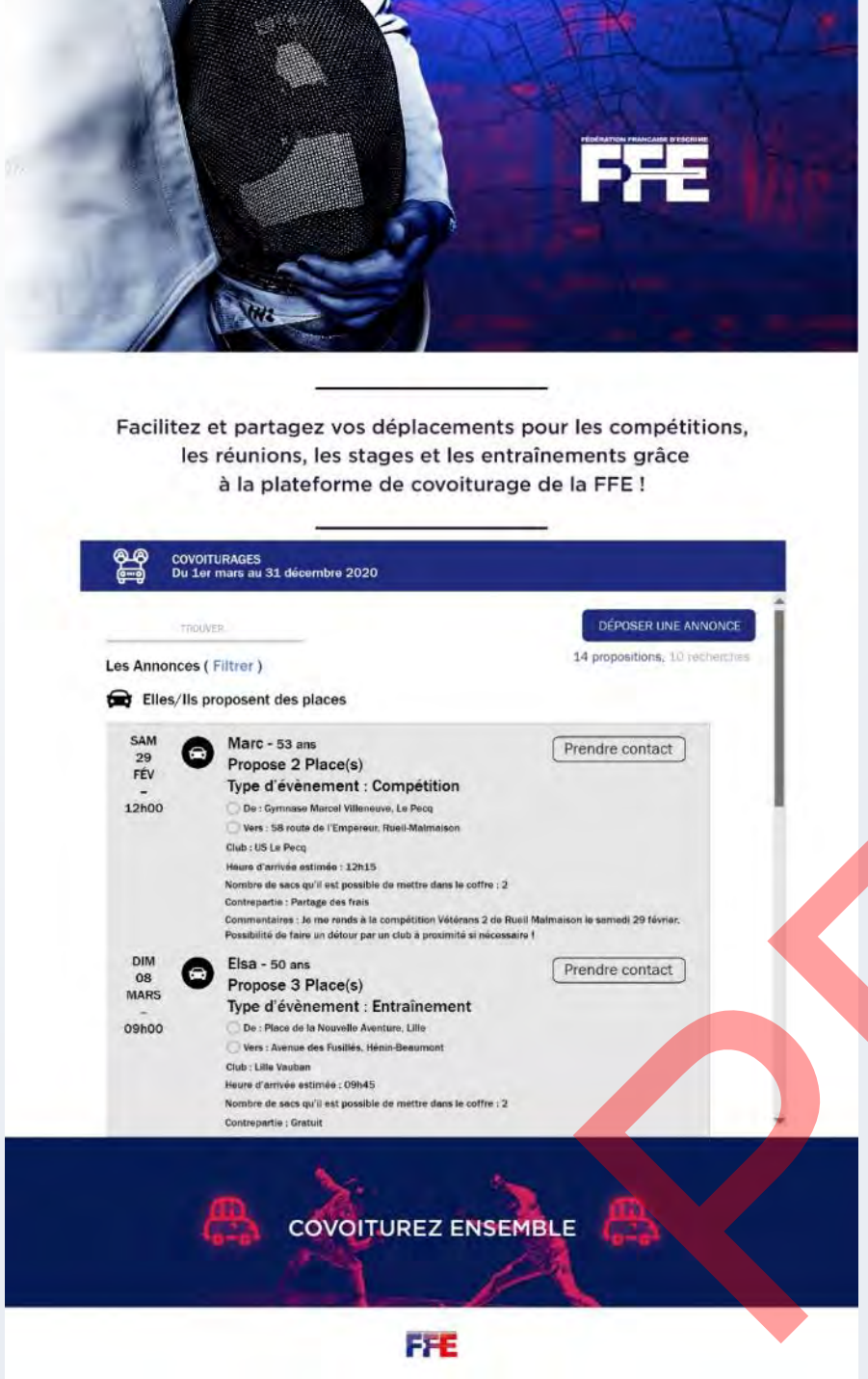

➢ PROJET : Co-voiturage :

- ✓ Destination / Point de départ
- ✓ Type d'évènement
- ✓ Horaires
- ✓ Nombre de personnes / bagages / housses
- ✓ Contact direct
- ✓ Conditions

PROJET

FÉDÉRATION FRANÇAISE D'ESCRIME

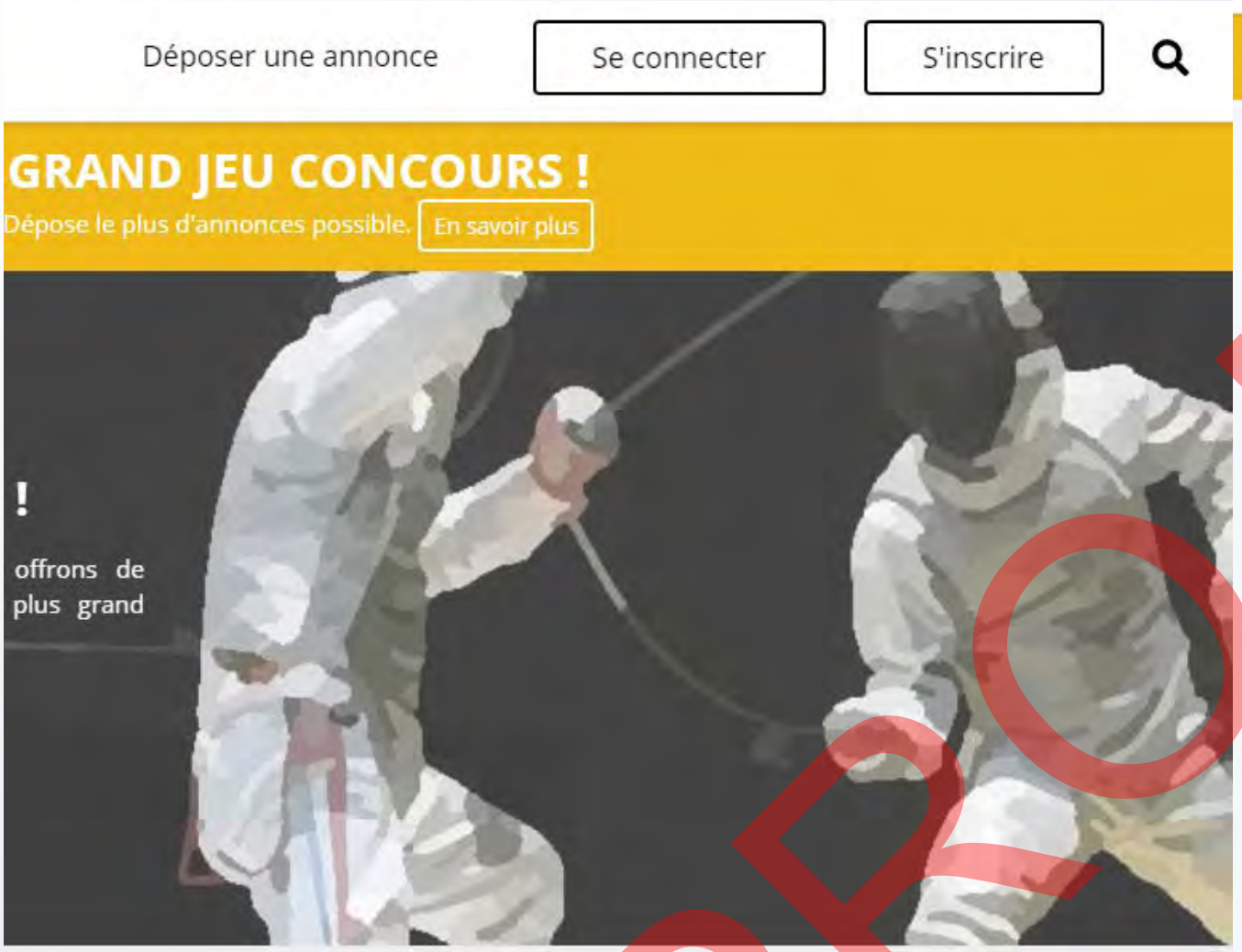

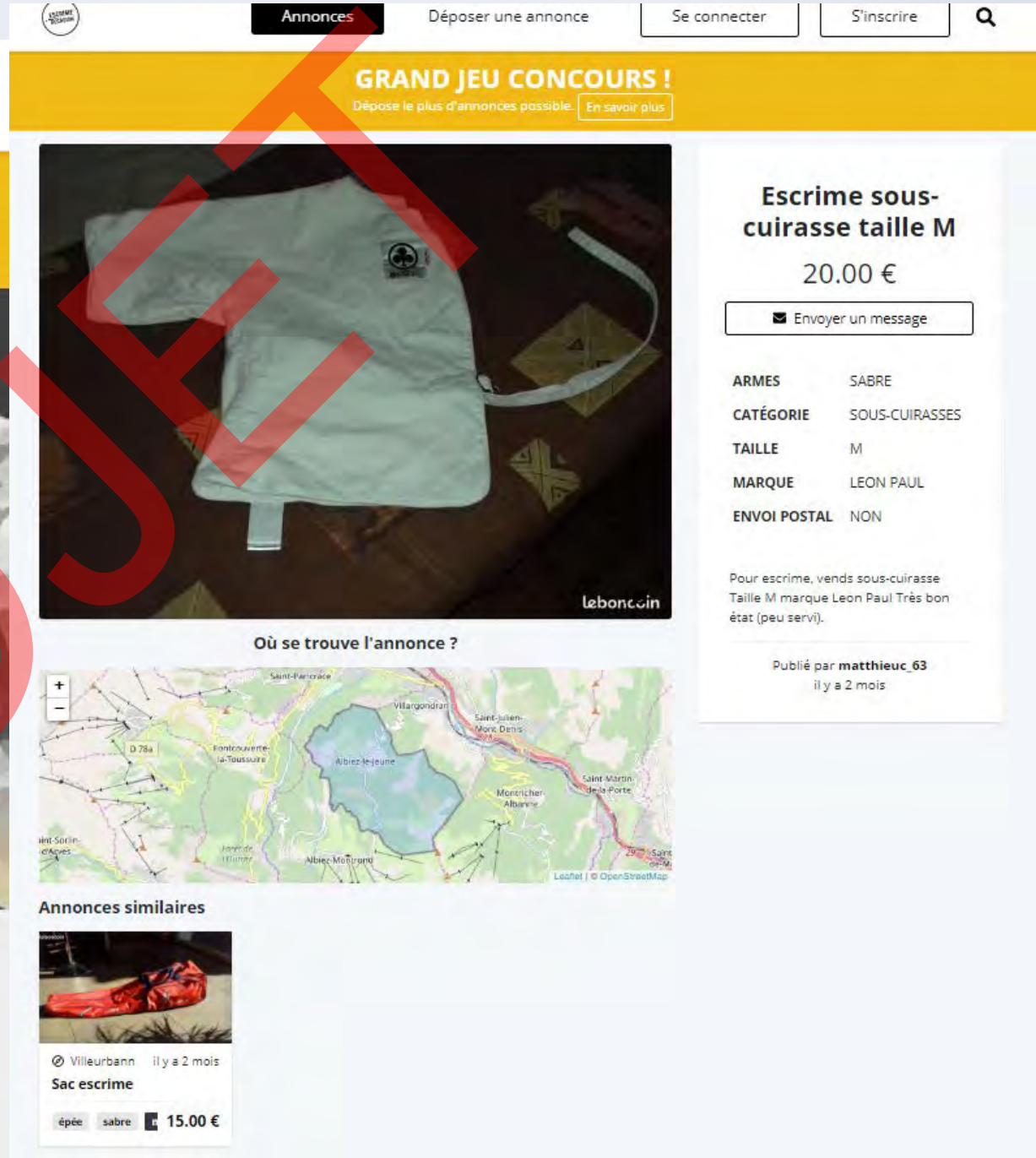

ILS NOUS SOUTIENNENT

FÉDÉRATION FRANÇAISE D'ESCRIME

PROJET : ESCRIME OCCASIONS

PROJET

➢ Le livret lames et armes

- ✓ 2019/2020 comme saison de transition
- ✓ Affiche en préparation
- ✓ Distribution dans les clubs
- ✓ En vente sur la boutique

PROJET

FÉDÉRATION FRANÇAISE D'ESCRIME

PROJET : Site sabre laser en construction

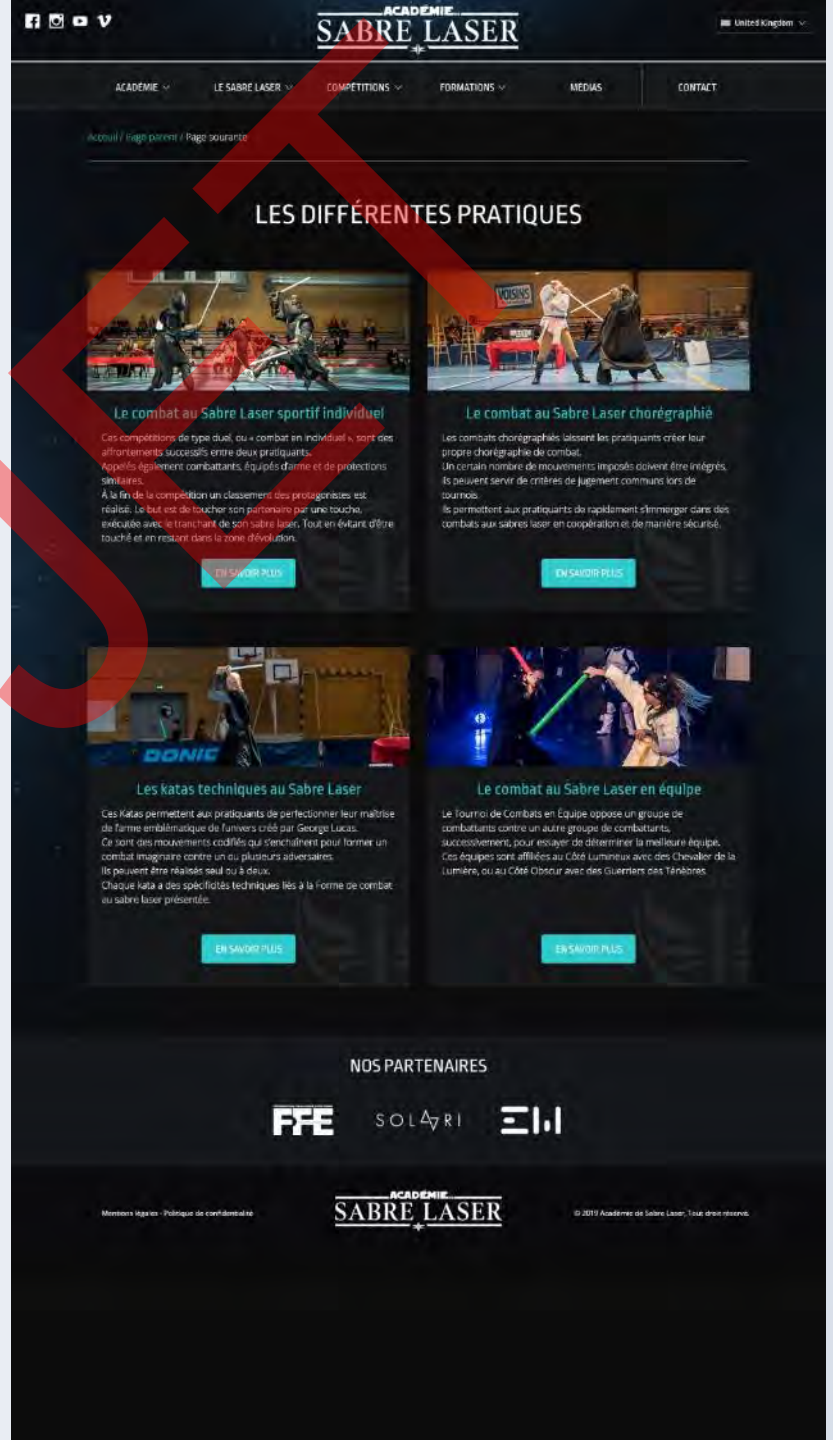

PROJET

FÉDÉRATION FRANÇAISE D'ESCRIME

➢ Nouveau site internet FFE :

PROJET

- ✓ Organisation plus rationnelle
- ✓ Responsive
- ✓ Mise en ligne le 23/04/2020
- ✓ Pas de changement sur l’extranet

PROJET

SOLAARI x FFE : signature du partenariat et évènement influenceurs

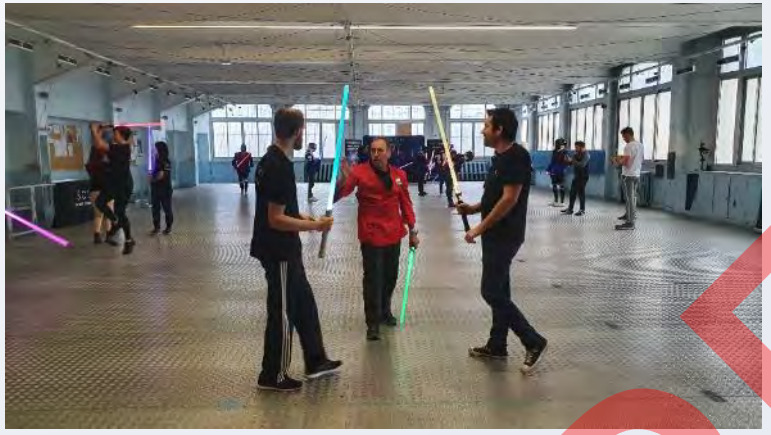

Partenariat à hauteur de 93 000 €
Présence de 15 journalistes et influenceurs

PROJET

RAPPORT DU TRESORIER 2019

- **Comptes au 31 décembre 2019**
  - Excédent : + 1 061 427 € (contre + 197 067 € en N-1) prenant en compte la plus value comptable sur la cession de l'immeuble de 1 048 647 €
  - Fonds associatifs positifs de 2 184 369 € (contre 1 122 942 € en N-1)
  - Une affectation à une réserve spéciale de relance de l'escrime pour 300 000 €

PROJET

FÉDÉRATION FRANÇAISE D'ESCRIME

RAPPORT DU TRESORIER 2019

- **Comptes au 31 décembre 2019 : les actifs**
  - Actifs immobilisés nets : 522 K€ dont notamment :
    - Siège social et agencements : 485 K€ (contre 988 K€ en N-1)
  - Autres actifs hors trésorerie : 1 215 K€ (498 K€ en N-1) dont le solde de la vente reçu en janvier 627 K€
  - Trésorerie : 3 043 K€ (3 128 K€ en N-1)

PROJET

FÉDÉRATION FRANÇAISE D'ESCRIME

RAPPORT DU TRESORIER 2019

- **Comptes au 31 décembre 2019 : Fonds propres**
  - Fonds associatifs :
    - 31/12/2018 : + 1 123 K€
    - Excédent de l’exercice : + 1 061 K€
    - 31/12/2019 : + 2 184 K€
    - Dont réserve spéciale de relance de l’escrime : 300 K€
    - Net : 1 884 K€ (soit 93 jours de charges)

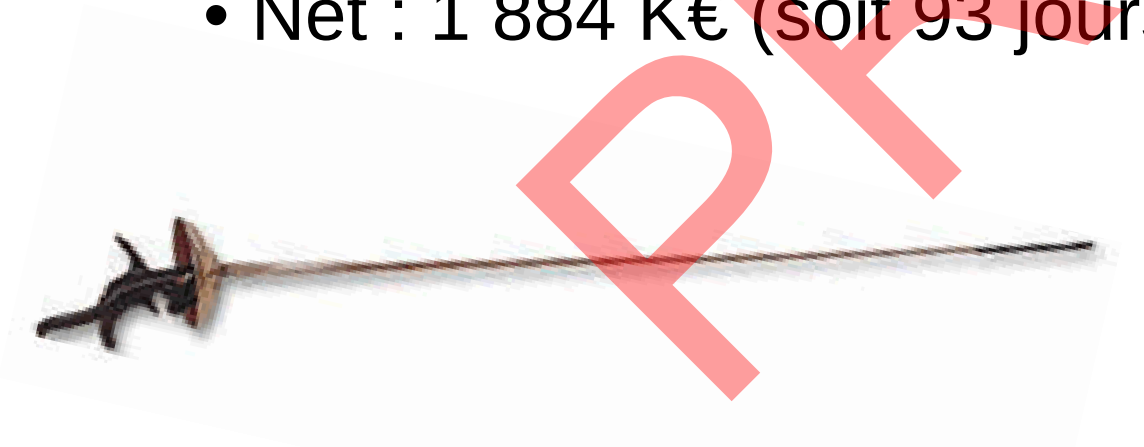

PROJET

FÉDÉRATION FRANÇAISE D'ESCRIME

RAPPORT DU TRESORIER 2019

- **Comptes au 31 décembre 2019 : Les passifs**
  - Provisions pour risques et charges :
    - 31/12/2019 : 123 K€ (112 en N-1) :
      - Provision litiges 42 K€ inchangé
      - Provisions indemnités fin de carrière 81 K€
  - Emprunts :
    - Emprunt immeuble soldé reste 12 K€ de dettes
    - Indemnités de remboursement ramenées de 345 K€ à 53 K€

PROJET

FÉDÉRATION FRANÇAISE D'ESCRIME
FFE

RAPPORT DU TRESORIER 2019

- **Comptes au 31 décembre 2019 : Les passifs**

  - Fonds dédiés 112 K€ - Subventions reçues et non utilisés (en produits d’avance en N -1)
  - Dettes fournisseurs : 677 K€
  - Produits constatés d’avance : 1 163 K€ part des licences imputables à 2020.

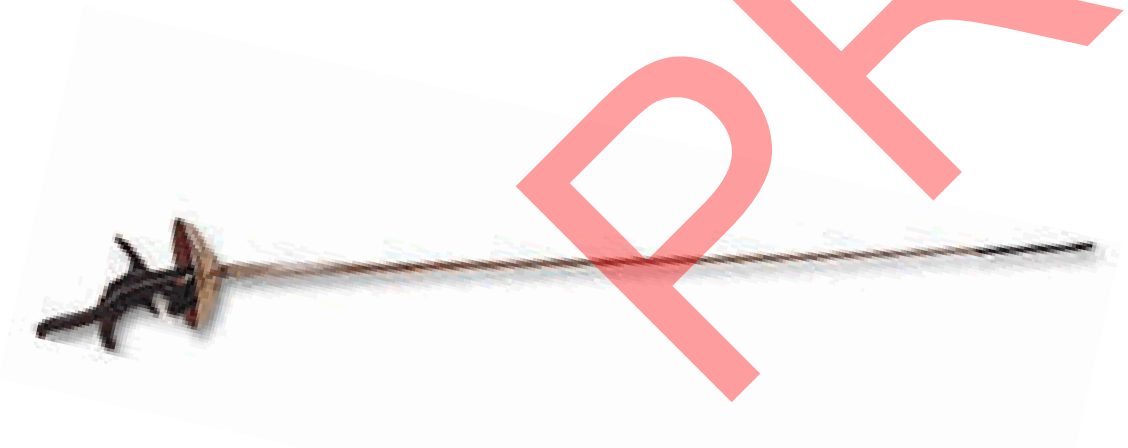

PROJET

FÉDÉRATION FRANÇAISE D'ESCRIME

RAPPORT DU TRESORIER 2019

- **Comptes au 31 décembre 2019 : Compte de résultat**
  - Produits d'exploitation : 7 326 k€ contre 6431 en N-1
    - Subventions consommées en hausse de 901 K€ sur des appels à projets.
    - Licences en baisse de 76 K€ en corrélation avec les effectifs.

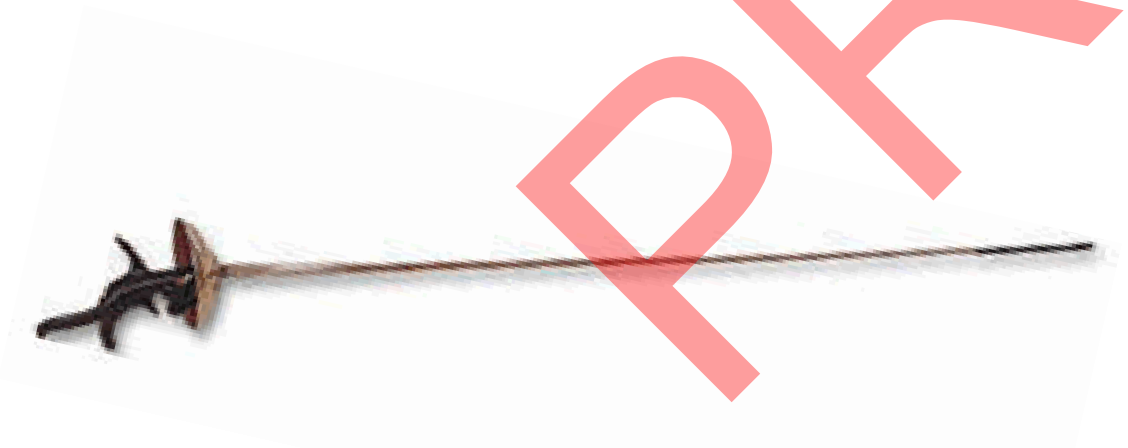

PROJET

FÉDÉRATION FRANÇAISE D'ESCRIME

RAPPORT DU TRESORIER 2019

- **Comptes au 31 décembre 2019 : Compte de résultat**
  - Charges d'exploitation : 7 274 K€ contre 6 193 K€ en rapport avec les compléments de subventions reçues.
    - Aide aux clubs et athlètes +250 K€
    - Salaires et charges : +107 dont 52 sur des compléments aux entraineurs.
    - Activités sportives (déplacements, vacations, arbitrage, hébergement..) +655 K€
    - Droits sur achat siège 44 K€
    - Charges d'administration stables.

PROJET

FÉDÉRATION FRANÇAISE D'ESCRIME

RAPPORT DU TRESORIER 2019

- **Comptes au 31 décembre 2019 : le compte de résultat**
  - Le résultat financier : - 33 K€ contre -41 K€
    - Produits de placement : + 10 K€
    - Charges liées à l'emprunt : - 43 K€ (Emprunt remboursé le 24 décembre.)
  - Le résultat exceptionnel : 1 043 K€
    - Plus value cession siège Gallieni 1 049 K€

PROJET

FÉDÉRATION FRANÇAISE D'ESCRIME

RAPPORT DU TRESORIER 2019

- **Conclusion sur nos comptes :**
  - Excédent exceptionnel de + 1 061 K€ permettant une affectation exceptionnelle de fonds à la relance de l'escrime pour 300 K€ soit un **solde net de 761 K€**
  - Fonds associatifs qui passent de 1 122 K€ à 2 184K€ ce qui représente 93 jours d'activité
  - Des licences qui diminuent en nombre et en euros et représentent 26 % de nos produits (idem N-1)
  - Un soutien fort sur les subventions représentant 52% des produits contre 44 en n-1

PROJET

FÉDÉRATION FRANÇAISE D'ESCRIME

RAPPORT DU TRESORIER 2019

- **Conclusion sur nos comptes :**

  - Des charges d’administration stables.
  - Notre situation financière continue de se redresser grâce aux efforts de tous mais nous restons fortement dépendants des versements de la subvention du Ministère.
  - Cette situation nous permet d’envisager la situation exceptionnelle liée au Covid-19 avec sérénité.

PROJET

FÉDÉRATION FRANÇAISE D'ESCRIME

RAPPORT DU TRESORIER 2019

- **Affectation du Résultat 2019 :**
  - Résultat comptable : 1 061 427,40 €
  - L ’assemblée décide de prélever sur cette somme 300.000 € portés dans une réserve spéciale pour la relance de l’escrime.
  - De la sorte, le résultat final affecté au poste « Report à nouveau » sera de 761 427,40 € et sera ainsi porté de 968 548,67 € à 1 729 976,07 €.

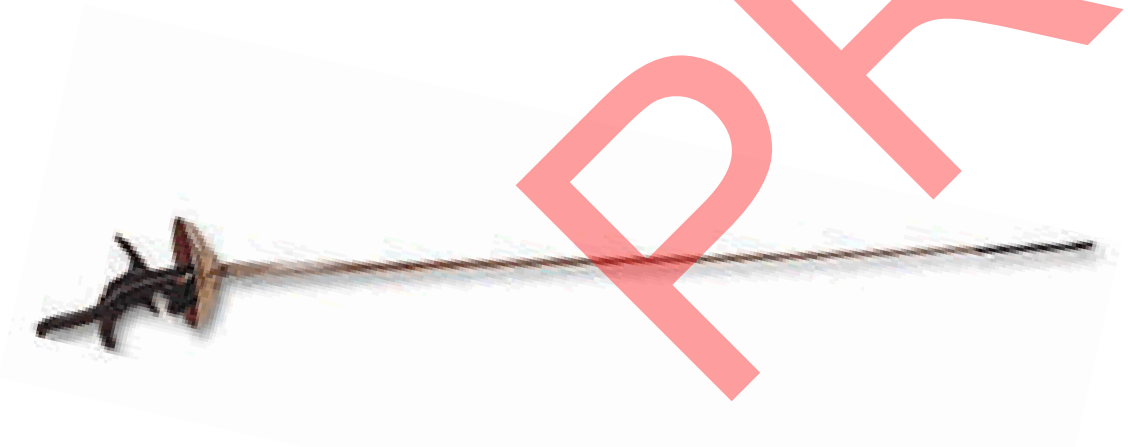

PROJET

FÉDÉRATION FRANÇAISE D'ESCRIME

Prix du développement 2020

Tableau d'honneur

Catégorie Club

Meilleure croissance en effectif (au 31/03/2020)

2ème : Belfort Escrime : + 47

3ème : Escrime Pays d'Aix en Provence : + 44

4ème : CE Suffren : + 42

5ème : Asptt Lannion : + 37

6ème : Vernon : + 32

7ème : Le Havre : + 31

8ème : Us d'Ivry : + 28

PROJET

FÉDÉRATION FRANÇAISE D'ESCRIME

Prix du développement 2020

Catégorie Club
Meilleure croissance en effectif (au 31/03/2020)

Lauréat : Salle d'Armes Jean Bart (Dunkerque)

+ 54 licences

FÉDÉRATION FRANÇAISE D'ESCRIME

PROJET

Prix du développement 2020

Tableau d'honneur
Catégorie Département
Meilleur taux de croissance (au 31/03/2020)

2ème : Jura : + 25%

3ème : Alpes de Haute Provence : + 19,64%

PROJET

FÉDÉRATION FRANÇAISE D'ESCRIME

Prix du développement 2020

Catégorie Département
Meilleur taux de croissance 2020 (au 31/03/2020)

Lauréat : Territoire de Belfort

+ 40,77 %

PROJET

FÉDÉRATION FRANÇAISE D'ESCRIME

Prix du développement 2020

Catégorie Comité Régional
Meilleure taux de croissance (au 31/03/2020)

2ème : CRE Bourgogne/Franche Comté : - 1,15%

3ème : CRE Occitanie : - 2,46%

PROJET

FÉDÉRATION FRANÇAISE D'ESCRIME

Prix du développement 2020

Tableau d'honneur
Catégorie Comité Régional
Meilleur taux de croissance 2020 (au 31/03/2020)

Lauréat :
Comité Régional
Centre Val de Loire

+2,68 %

FÉDÉRATION FRANÇAISE D'ESCRIME

PROJET

Prime de croissance : les partenaires

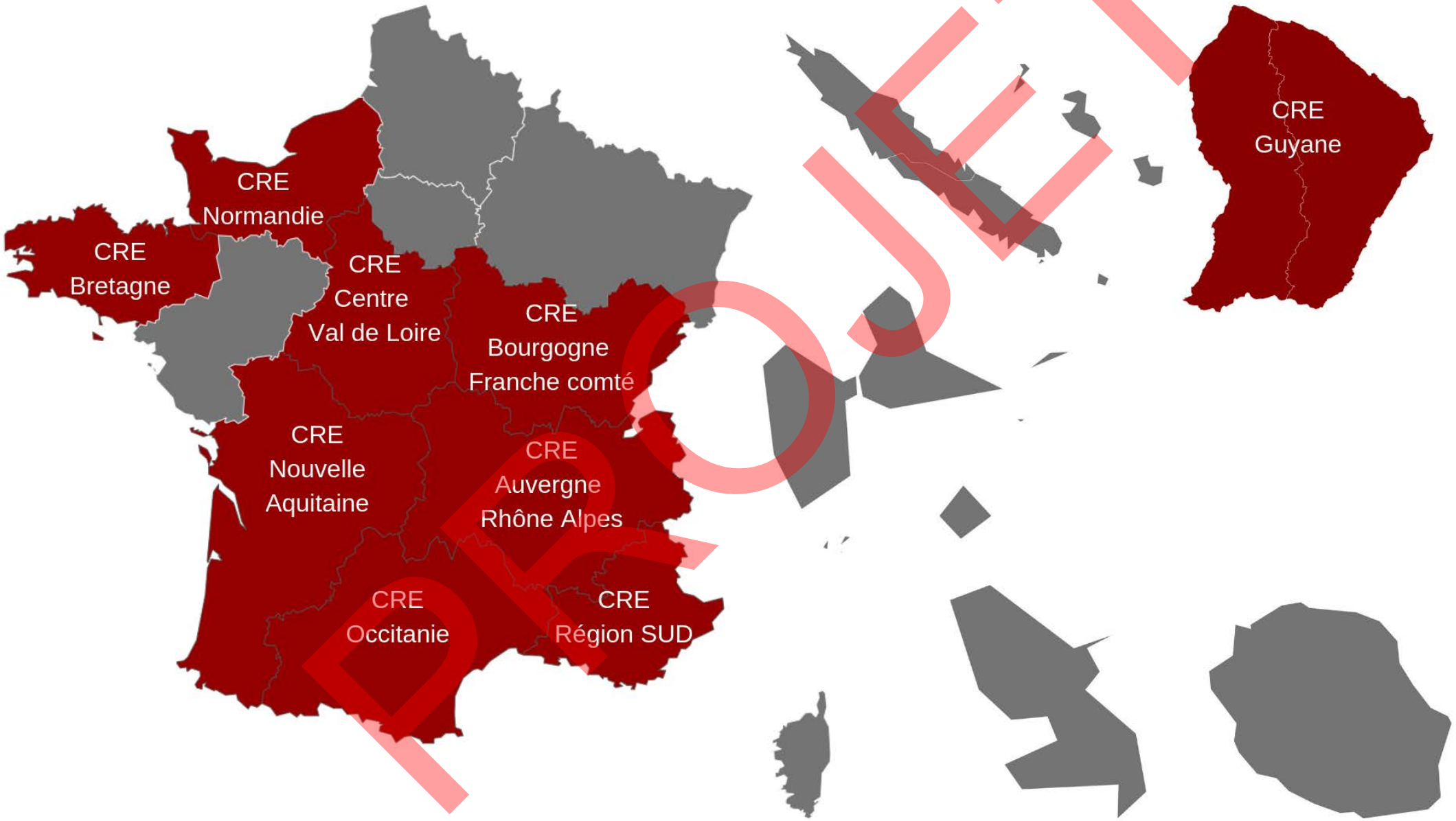

PROJET

12/ Présentation du budget 2020

PROJET

FÉDÉRATION FRANÇAISE D'ESCRIME

Tarifs des licences 2020/2021

Options d'assurance (*)	Sans	0	+
Nés en 2014 et après (M5 et M7)	12,78 €	**13,00 €**	14,58 €
Nés entre 01/01/2012 et 31/12/2013 (M9)	24,78 €	**25,00 €**	26,58 €
Nés le 31/12/2011 et avant (M11 et +)	30,78 €	**31,00 €**	32,58 €
Enseignants	27,95 €	**31,00 €**	35,45 €
Dirigeants	20,78 €	**21,00 €**	22,58 €

Rappel : passeport compétition : 6 euros à partir de M15 (les M13 surclassés en sont dispensés)

NB : Tarifs inchangés, applicables au 1er septembre 2020.

(*) : Sous réserve de modification tarifaire

PROJET

FÉDÉRATION FRANÇAISE D'ESCRIME

Tarifs des affiliations 2020/2021

Effectif saison N-1	Tarifs affiliation club
0-49	60 €
50-150	90 €
151 et +	120 €
Tarif affiliation organe territorial	
-	10 €

NB : Tarifs inchangés pour les clubs depuis 2012/2013, applicables au 1er septembre 2020.

PROJET

FÉDÉRATION FRANÇAISE D'ESCRIME
FFE

FÉDÉRATION FRANÇAISE D'ESCRIME

LE BUDGET 2020

- **Une convention d'objectif de 2.855 K€ (environ 50 % des produits)**
- **Des licences et droits d'engagement pour 1.678 K€ (contre 1.706 K€ dans le précédent budget) tenant compte de baisse du nombre de licenciés et du nombre de passeports compétition**

- **Des produits pour 6.097 K€ (dont potentiellement 378 K€ de fonds dédiés à reporter sur 2021)**
- **Des charges pour 6.237 K€ (dont potentiellement 378 K€ de charges liées aux fonds dédiés à reporter sur 2021)**
- **Un budget en déficit de 140 K€ qui sera prélevé sur le compte « Report à nouveau créditeur »**
- **Une utilisation de la réserve spéciale de relance de l'escrime à hauteur de 300 K€**

PROJET

FÉDÉRATION FRANÇAISE D'ESCRIME

LE BUDGET 2020

	BUDGET 2020	BUDGET 2019
CHAMPIONNATS	-478	-444
COMMISSIONS D'ARMES	-1 152	-1 045
STAGES	-187	-165
ARBITRAGE	-93	-89
MEDICAL	-237	-263
PÔLES	-1 041	-951
MATERIEL	-215	-202
AIDES AUX SPORTIFS	0	-403
PRIMES A LA PERFORMANCE	-30	-70
DIRECTION TECHNIQUE NATIONALE	-407	-418
FORMATION	-101	-96

PROJET

FÉDÉRATION FRANÇAISE D'ESCRIME

LE BUDGET 2020

	BUDGET 2020	BUDGET 2019
ADMINISTRATION FFE	-941	-1 100
ORGANISATIONS INTERNATIONALES	-363	-340
ORGANISATIONS FÉDÉRALES	-129	-135
CHAMPIONNATS DE FRANCE	-145	-137
COMMISSIONS	-20	-24
MARKETING / COMMUNICATION	-328	-362
RELATIONS INTERNATIONALES	-30	-39
DOM / TOM	-40	-40
DEVELOPPEMENT & AIDES	-280	-216
INVESTISSEMENTS ET PROVISIONS	0	-15
PROJET SPORTIF FEDERAL	-20	0
TOTAL DES DEPENSES	**-6 237**	**-6 555**

PROJET

FÉDÉRATION FRANÇAISE D'ESCRIME

LE BUDGET 2020

	BUDGET 2020	BUDGET 2019
CONVENTION D'OBJECTIFS (HORS AIDES AUX SPORTIFS)	2 855	3 246
FINANCEMENT DU PROJET SPORTIF FEDERAL	20	0
PARTENARIAT RFF, LEON PAUL, …	243	237
RECETTES DIVERSES	1 301	1 226
LICENCES ET DROITS D'ENGAGEMENTS	1 678	1 706
TOTAL DES RECETTES	**6 097**	**6 415**
SOUS-TOTAL	**- 140**	**- 140**
UTILISATION DE LA RESERVE SPECIALE DE RELANCE DE L'ESCRIME	- 300	0
TOTAL GENERAL	**- 440**	**- 140**

PROJET

➢ Calendrier électoral territorial et national

Sous réserve des évolutions de la crise sanitaire actuelle :

- ✓ **FFE** : scrutin fédéral 26 septembre 2020 et AG élective 10 octobre.
- ✓ **CRE et CID** : Au plus tard le 26 septembre **(sous réserve de l 'adoption des modifications proposées)**
- ✓ **CDE / ATE** : rappel : La réforme territoriale met, de fait, fin aux activités des CDE au 30/06/2020 et ainsi que nous l'avons voté ils doivent se transformer en ATE pour poursuivre leurs activités. Si cela n'était pas possible avant le 30 juin et que la régularisation s'opère courant septembre, leur statut ne serait pas menacé.
  Juste noter, qu'une attention particulière doit être portée aux décisions durant ce laps de temps. Pour l'organisation des élections c'est leurs dispositions statutaires en cours qui doivent s'appliquer.
- ✓ **Clubs** : Il est recommandé de les inciter a faire leurs élections avant le scrutin fédéral. Pour l'organisation des élections, c'est leurs dispositions statutaires en cours qui doivent s'appliquer.

PROJET

FÉDÉRATION FRANÇAISE D'ESCRIME